



HAL
open science

Hypothèses d'effondrement(s) et transitions paysagères : pour un projet paysager d'anticipation inspiré de la pensée territorialiste

Lucas Marseilles

► **To cite this version:**

Lucas Marseilles. Hypothèses d'effondrement(s) et transitions paysagères : pour un projet paysager d'anticipation inspiré de la pensée territorialiste. Sciences de l'Homme et Société. 2021. dumas-03246659

HAL Id: dumas-03246659

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03246659>

Submitted on 2 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Hypothèses d'effondrement(s) et transitions paysagères

Pour un projet paysager d'anticipation inspiré de la pensée territorialiste



Lucas Marseilles

Travail Personnel d'Etude et de Recherche (TPER) de la
formation Paysagiste DEP
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage
de Bordeaux
Année universitaire 2020/2021



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Hypothèses d'effondrement(s) et transitions paysagères

Pour un projet paysager d'anticipation inspiré de la pensée territorialiste

Lucas Marseilles

Date de soutenance orale : 8 janvier 2021

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Remerciements

J'aimerais dans un premier temps remercier mon enseignant référent Cyrille Marlin pour l'accueil réservé à ce sujet de recherche, ses conseils et sa confiance.

Je remercie Emmanuelle Bonneau pour le temps qu'elle m'a accordé et ses précieux éclairages sur la pensée territorialiste, ainsi qu'Hervé Goulaze, Thomas Maillard et Alexandre Moisset pour leur accompagnement et la fluidité de nos échanges.

J'adresse ensuite un grand merci à mes parents, évidemment, pour leur indéfectible soutien, notamment dans les moments les plus délicats.

J'aimerais enfin mentionner, sans les citer, mes camarades de promotion pour l'intérêt qu'ils ont su porter à ce sujet particulier, pour leur bienveillance et leurs encouragements.

SOMMAIRE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

REMERCIEMENTS	5
INTRODUCTION	8
I / Effondrisme et territorialisme : émergences et évolutions historiques	10
A / La pensée effondriste : de la prise de conscience au récit de la catastrophe	10
<i>Théories de l'effondrement et écologie (politique)</i>	10
<i>Une version plus récente : la collapsologie</i>	15
<i>Regard critique</i>	17
B / La pensée territorialiste : de la ville-usine au <i>genius loci</i>	18
<i>Aux origines de la pensée territorialiste</i>	18
<i>Principes élémentaires</i>	20
<i>Les limites de cette pensée</i>	21
C / Le constat partagé d'une situation critique	22
<i>Les rapports de la communauté scientifique comme amorce</i>	22
<i>Critique partagée de la croissance</i>	22
<i>Des approches néanmoins différenciées</i>	22
II / Les écrits de l'école territorialiste italienne au prisme d'un projet paysager d'anticipation	24
A - Le projet territorialiste face aux enjeux de l'effondrement présumé	24
<i>La relocalisation face au système mondialisé</i>	24
<i>Pour un développement local auto-soutenable</i>	25
<i>Un outil élémentaire : la Biorégion</i>	26
B - La place du paysage dans les écrits territorialistes	27
<i>Le paysage, victime de la déterritorialisation</i>	27
<i>Le paysage comme ressource de patrimoine territorial</i>	27
<i>La construction sociale du paysage</i>	28
III / La démarche paysagère, une réponse pour concevoir un projet de territoire d'anticipation	30
A - La reterritorialisation, une réponse pertinente mais involontaire face à l'anticipation de l'effondrement présumé	30
B - Vers une pluralité d'outils complémentaires	31
Conclusion générale	35
Bibliographie	36

INTRODUCTION

De quoi l'Anthropocène est-il le nom ? L'étymologie nous affirme qu'il s'agit de l'ère de l'Humain, du grec *anthropos*. Mais la société actuelle, depuis déjà quelques décennies, n'est-elle pas plutôt entrain de se déshumaniser ? L'humain semble en effet se débarrasser de toute forme d'humanité et d'éthique pour étancher sa soif de croissance et de « confort ».

Pour autant, jamais l'Homme ne s'est déclaré si malheureux. Conséquence probable d'une société aseptisée, dépersonnalisée et gangrenée par l'appât du gain. Gaïa et ses écosystèmes ne vont pas bien mieux. Chaque année, depuis plus de cinquante ans, l'Humanité a une empreinte écologique supérieure à la biocapacité de la planète.

Sauf qu'à trop vouloir tirer sur la corde, elle finit par céder.

C'est cette métaphore que les théories de l'effondrement, sur fond de conscience écologique, tendent à diffuser vers un auditoire qui semble faire la sourde oreille.

Une théorie ça reste une théorie et rien que le terme dispose d'une image qui lui colle à la peau et qui décrédibilise le discours qu'il aspire à exposer.

Pour autant, le constat scientifique qui fait état d'une situation globale très préoccupante et sur lequel sont fondées ces théories, ne semble, lui, souffrir d'aucune contestation, ou presque.

C'est dans ce cadre, sur lequel plane le spectre d'un hypothétique effondrement, que s'inscrit cette recherche en paysage. Comment alors s'emparer de ce risque d'effondrement, désormais réaliste, en tant que paysagiste ? Comment l'incorporer au projet de paysage ?

Il s'agirait d'élaborer un projet paysager concerté dans un dessein d'anticipation de cet effondrement présumé.

L'école territorialiste italienne, dont la mouvance est portée par ce même constat d'une société qui ferme les yeux sur le précipice qui l'attend, trop occupée à assouvir ses pulsions consuméristes, s'essaye à considérer ces nouveaux enjeux d'une situation de crise plurielle dans sa démarche de planification territoriale.

Elle propose, autour de son chef de file Alberto Magnaghi, des outils alternatifs au service d'un scénario stratégique d'aménagement du territoire relevant de l'*utopie concrète*.

Comment alors la démarche paysagère « à la française » peut-elle s'emparer des travaux de l'école territorialiste italienne pour mener à bien ce projet d'anticipation ? Comment penser au mieux, au regard de ces différentes notions, un projet paysager d'échelle territoriale qui se veut pleinement porteur d'une dimension préventive, notamment vis à vis des lendemains houleux qui nous sont promis par certains ?

C'est à ces interrogations que ce travail de recherche se propose de répondre, au moins partiellement, car la tâche est complexe et peu de chercheurs, encore moins paysagistes, ont osé y plonger leur nez, quand celui-ci n'était pas encore couvert d'un masque chirurgical.

Nous faisons l'hypothèse que les travaux de l'école territorialiste italienne apparaissent comme une clé majeure pour répondre aux enjeux de la situation actuelle de crise globale.

Nous faisons la seconde hypothèse que le paysage est une entrée souhaitable pour dépasser les limites de la pensée territorialiste, le tout dans un dessein de projet paysager d'anticipation.

C'est donc modestement que nous invitons le lecteur, dans une première partie, à s'initier à l'émergence et à l'évolution historique des courants de pensée effondristes et territorialistes, à observer leurs divergences et leur complémentarité.

Une seconde partie tentera de présenter des éléments du discours territorialiste permettant de se positionner face aux hypothèses proposées dans cette introduction.

Enfin, une troisième partie s'attachera à discuter les matériaux obtenus et à formuler le résultat de la présente recherche, pour caractériser au mieux ce projet paysager et territorial d'anticipation.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

I / Effondrisme et territorialisme : émergences et évolutions historiques

Cette première partie vise à poser le cadre théorique de la recherche. Celui-ci est constitué de deux courants de pensée qui peuvent, au premier abord, sembler assez éloignés : il s'agit de la pensée effondriste et de la pensée territorialiste.

Il sera l'occasion, dans un premier développement, de présenter les tenants des théories dites de l'effondrement, d'en comprendre l'émergence et l'évolution tout en mentionnant les critiques dont elles font l'objet.

Sera ensuite abordée la pensée territorialiste : ses origines et ses principes généraux ainsi que ses principales limites.

Enfin seront précisés les rapprochements qu'il est possible d'établir entre ces deux courants de pensée. Ceux-ci semblent, en effet, partager des fondements très proches et proposer une certaine complémentarité sur laquelle il conviendra de s'interroger.

A / La pensée effondriste : de la prise de conscience au récit de la catastrophe

C'est bien d'une prise de conscience que semble émerger cette pensée dite effondriste. Celle-ci porte en elle une critique de la civilisation occidentale moderne et notamment de son comportement vis à vis de l'exploitation des ressources naturelles. C'est donc d'abord une approche environnementaliste et scientifique qui guide la pensée effondriste et le développement des théories de l'effondrement. Ces théories qui alertent sur le risque de « collapse » de notre civilisation thermo-industrielle émergent d'ailleurs au moment où se dessine l'écologie politique en occident, notamment à partir des années 1970. Plusieurs décennies plus tard, au début du XXI^{ème} siècle, la pensée effondriste connaît un second souffle avec l'avènement, notamment en France, du courant de la collapsologie. Une pensée qui intègre les approches sociétales, politiques et économiques en plus de la question environnementale. La collapsologie et ses auteurs, friands du champ lexical de la catastrophe, participent à une réelle diffusion de cette conscience du risque d'effondrement mais s'exposent aussi à de nombreuses critiques.

Théories de l'effondrement et écologie (politique)

Les théories de l'effondrement ont parfois été associées, à tort, à une nouvelle version de l'eschatologie présente dans les textes théologiques ou philosophiques. En théologie, l'eschatologie désigne une « doctrine relative au jugement dernier et au salut assigné aux fins dernières de l'Homme, de l'histoire et du monde. » (CNRTL.fr) On observe alors un discours faisant état de la fin du monde, la fin des temps ou mentionnant encore le terme d'apocalypse. Dans la théologie chrétienne, le dernier chapitre du Nouveau Testament, rédigée par l'apôtre Jean, est consacré à l'«Apocalypse ». Celle-ci, du latin *apocalypsis* : révélation, ne désigne non pas « la fin du monde » comme on a tendance à grossièrement le penser, mais bien « le temps des révélations » concernant l'avenir du monde.



Jacob Jordaens, 1680, *Sodome et Gomorrhe en feu*



John Martin, 1851, *The Great Day of His Wrath*

Il s'agissait ici d'évacuer ces acceptions parfois confondues ou associées au terme d'effondrement. Celui-ci, plus récent, propose une définition complexe et plurielle sur laquelle nous reviendrons après. Mais pour le dire clairement dès maintenant : les théories de l'effondrement sont tout à fait indépendantes de ces eschatologies, qu'elles soient théologiques ou philosophiques. Cela témoigne néanmoins d'une préoccupation concernant l'avenir du « monde » et des sociétés qui l'occupent dès l'Antiquité.

C'est bien la science qui, dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, bien plus tard donc, appelle à une prise de conscience quant aux conséquences de notre mode de vie occidental, de plus en plus dépendant des énergies fossiles et d'une économie devenue capitaliste, mondialisée et uniquement fondée sur l'objectif de croissance.

Avant ça, d'autres scientifiques alertent sur les conséquences risquées d'une croissance à tous prix. C'est le cas d'Elisée Reclus, géographe humaniste, écrivant à la fin du XIX^{ème} siècle son ouvrage *L'Homme et la Terre*, dans lequel il évoque la notion de « régrès » (E. Reclus, 1905), nécessaire antithèse du progrès. Il affirme là, déjà, qu'un progrès infini dans un monde fini ne pourra exister.

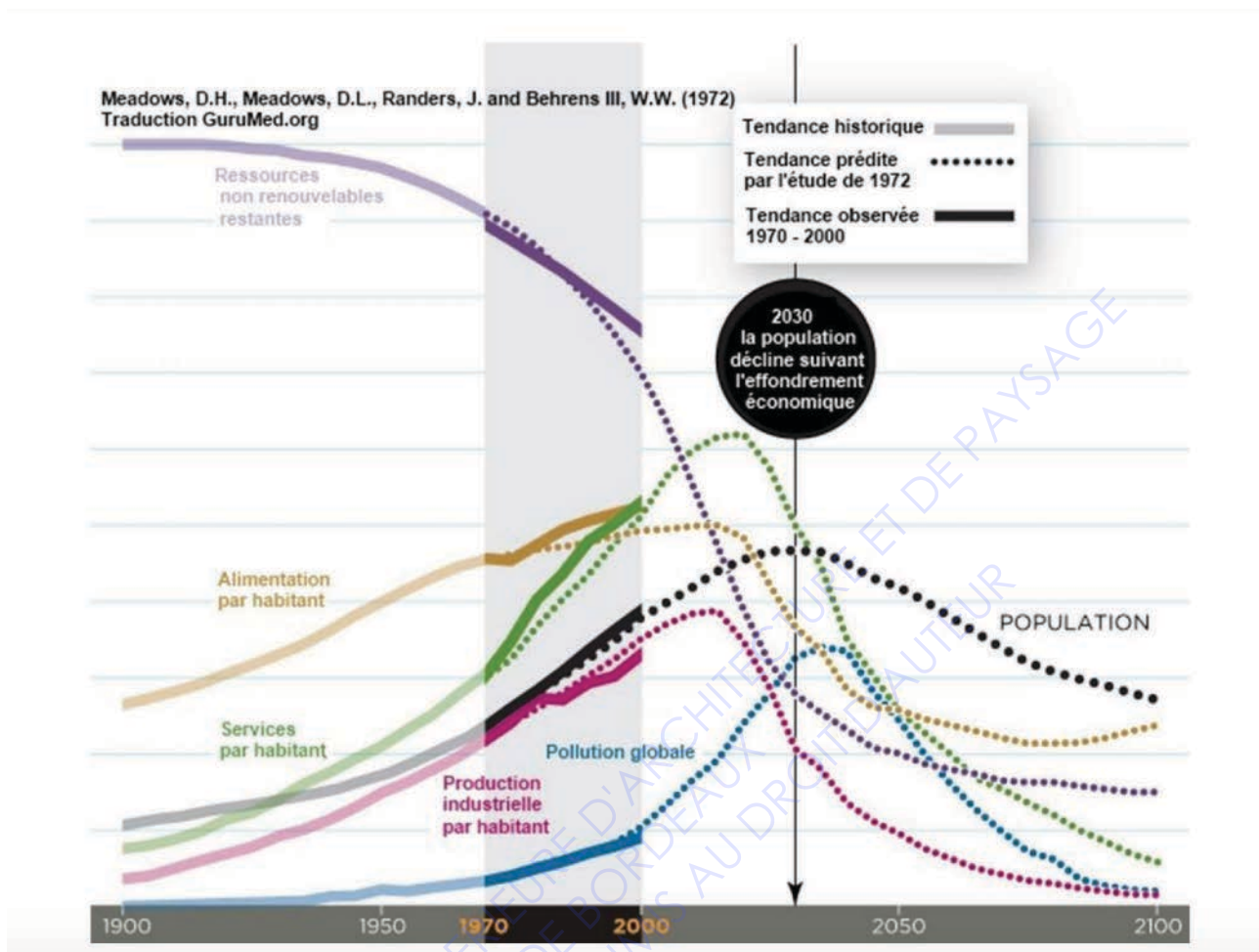
Plus tard, l'ouvrage *Silent spring* de la biologiste Rachel Carson, publié en 1962 aux Etats-Unis, marque une étape importante dans l'éclosion d'une conscience écologiste en occident. Rachel Carson, reconnue pour ses écrits naturalistes, lance l'alerte quant à l'utilisation des pesticides et leurs nombreux effets néfastes pour les sols, les oiseaux ou encore les humains. Il s'agit plus largement d'une critique sociale et politique qui amorça une prise de conscience du public et qui contribua à l'interdiction du DDT, un pesticide à base de Dichlorodiphényltrichloroéthane, aux Etats-Unis en 1972. (United States Environmental Protection Agency, 2017)

C'est lors de cette même année que paraît le « Rapport Meadows & al. », plus connu sous le nom de « Rapport du Club de Rome ». Fondé en 1968, le Club de Rome est un groupe de réflexions associant des acteurs importants aux profils divers, notamment des membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) ainsi que des représentants de gouvernements. Le Club de Rome souhaitait à l'époque mener une première recherche qui s'empare de l'étude de l'évolution du monde et tenter d'en cerner les limites à la croissance. Pour l'occasion, et à la demande du Club de Rome, une équipe de chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) est constituée et c'est elle qui sera chargée de rédiger le fameux rapport publié quatre ans plus tard. L'équipe de scientifiques dirigée par Dennis Meadows a alors réalisé un modèle mathématique, une sorte d'algorithme à plusieurs variables (population globale, superficie cultivable par individu, ressources naturelles restantes, quota alimentaire par personne, production industrielle par tête, capital industriel global, niveau de pollution, etc.), pour tenter de cerner l'évolution d'un système complexe comme peut l'être l'humanité. Ce modèle est, de nos jours, parfois qualifié de simpliste ou rudimentaire (la pollution est représentée par une seule variable, alors qu'il y a une pollution par polluant ; il n'y a pas de différenciation régionale de la démographie ou des ressources localisées telles que les terres arables, etc...). Mais « La limitation des moyens informatiques explique probablement une partie de cet aspect simplificateur du modèle : en 1970, la puissance de calcul disponible n'était pas celle d'aujourd'hui ! » (Jancovici J.M, 2003) Quel que soit l'ajustement des variables, « sa seule conclusion forte est que la croissance matérielle perpétuelle conduira tôt ou tard à un « effondrement » du monde qui nous entoure. (...) Par « effondrement » il ne faut pas entendre la fin de l'humanité, mais la diminution brutale de la population accompagnée d'une dégradation significative des conditions de vie (baisse importante du produit industriel par tête, du quota alimentaire par tête, etc.) de la fraction survivante. » (Jancovici J.M, 2003)

Je ne ferai pas de plus claire analyse que celle émise par Jean-Marc Jancovici, ingénieur et consultant en énergie et climat ; je me permets donc de le citer. « Les conclusions des chercheurs sont donc simples : tant que le modèle global comporte certaines boucles « positives », notamment la recherche de la croissance annuelle du fameux PIB (ce qui est le projet de tout pays aujourd'hui), l'effondrement est inévitable avant 2100 quel que soit l'optimisme prévalant sur les autres hypothèses. La seule possibilité pour éviter cet effondrement est de limiter de nous-mêmes cette production industrielle (...) à un niveau compatible avec les possibilités de notre planète : c'est la remise en cause de la « croissance économique » qui se dessine, puisque depuis la révolution industrielle la croissance économique est allée de pair avec la croissance de la production industrielle. (...)

Mais, malgré les résultats des simulations, qui sont clairement troublantes, les auteurs du rapport se gardent bien de préconiser l'arrêt de la croissance comme projet de société, renvoyant les discussions sur ce sujet au débat public, un tel choix d'arrêt de la croissance relevant du domaine politique et non de la science. Aussi, tous ceux qui citent ce rapport comme préconisant la privation généralisée du peuple, contre sa volonté mais pour son propre salut, ne l'ont probablement pas lu non plus : les auteurs indiquent clairement qu'il ne fait

pas partie de leurs prérogatives de préconiser la décroissance ou d'indiquer les moyens d'y parvenir. » (Jancovici J.M, 2003)



Corrélation des données entre le "standard running" du modèle de Meadows "World3" et les données effectives entre 1970 et 2000. Source : Turner G. (2012)

Le rapport Meadows a eu, dès sa publication, un retentissement assez important dans certaines sphères, notamment en politique.

En France, c'est le cas de René Dumont, sociologue et agronome émérite, alors engagé depuis de nombreuses années pour le développement agricole des pays dits du tiers-monde et ayant exercé en Afrique centrale, en Indochine française ou encore à Cuba. Il était alors favorable aux engrais chimiques et aux pesticides dans l'objectif de lutter contre la faim dans le monde. Cependant, à la fin des années soixante, alerté sur les conséquences de nos modes de production sur les écosystèmes, il entame une conversion vers « une écologie militante, consciente des limites nécessaires à une croissance tous azimuts et d'une préservation de la planète. » (laviedesidees.fr, 2014)

En 1972, frappé par la lecture du « Rapport du Club de Rome », il accepte de se faire le porte parole de l'écologie politique en France et est propulsé candidat écologiste à l'élection présidentielle de 1974. Pendant sa campagne, Dumont publie *L'utopie ou la mort*, ouvrage dans lequel il propose de réhabiliter des utopies pour garantir l'avenir de notre planète grâce à une société de sobriété, à la préservation des ressources, à la justice sociale et à la redistribution équitable des richesses.

« Si Dumont n'est pas — loin de là, en France ou ailleurs — le seul ni le premier à avoir une pensée écologiste, il joue un rôle pivot entre une écologie de pensée et une écologie politique, précisément à ce moment-là. Même s'il n'obtient que 1,3% des suffrages aux présidentielles, le courant d'écologie politique est lancé en France en 1974 ; il s'est largement développé depuis, jusqu'à devenir un parti de gouvernement, associé à la gauche, à partir de 1997. » (laviedesidees.fr, 2014)

René Dumont sème donc bien une graine dans les consciences en faveur de l'écologie en cette année 1974 ; il affirmera même « Si nous continuons notre développement acharné, (...) notre croissance sauvage, et bien

c'est l'effondrement total. » (René Dumont, 2015, *L'homme qui voulait nourrir le monde*, de Jacques Malaterre pour Arte (documentaire))

Cependant, l'idée même d'effondrement reste très marginale durant les décennies suivantes.

L'anthropologue et historien américain Joseph Tainter publiera néanmoins en 1988 son essai intitulé *The collapse of complex societies* (L'effondrement des sociétés complexes). Il propose là un regard sur des sociétés plus ou moins importantes qui se sont effondrées dans le passé ; mais surtout il avance une définition de ce qu'est, pour lui, un effondrement sociétal de manière générale ainsi que ses multiples éventuelles causes. Pour Tainter, l'effondrement se définit par le « processus politique conduisant à une perte rapide et déterminante d'un niveau établi de complexité socio-politique » (J. Tainter, 1988). Par « rapide », il entend « quelques décennies » et il associe le terme « déterminante » à une « perte substantielle de la structure socio-politique ».

La notion de complexité, présente dans cette définition mais aussi dans le titre de l'ouvrage, semble déterminante pour Tainter. La complexité semble induite par deux autres notions constitutives : l'inégalité et l'hétérogénéité. L'inégalité se définit par « une différenciation verticale, un rang ou un accès différents aux ressources matérielles et sociales », tandis que l'hétérogénéité se caractérise par « une distribution inégale des professions des rôles au sein d'une société ; c'est l'apparition de classes sociales ». (J. Tainter, 1988)

La complexité d'une société apparaît comme une condition invariable de son propre effondrement. Mais une société complexe n'est pas forcément instable. Ce qui peut la rendre instable et vulnérable, c'est principalement la question de l'accès aux ressources énergétiques, auxquelles elle est dépendante. C'est la difficulté d'accès à la ressource énergétique qui provoque une perturbation et donc une instabilité (dans le système sociétal complexe, quel qu'il soit). Tainter associe à cette difficulté d'accès à la ressource énergétique la loi des rendements décroissants. Cette loi fait état de l'incapacité des investissements croissants à produire des rendements croissants dans les mêmes proportions. Sur le long terme ces investissements dans la complexité produisent des rendements décroissants.

Concernant la question des ressources énergétiques, mais il s'agit du même principe pour tout autre domaine, cette loi des rendements décroissants s'explique par le fait que, de manière générale, l'être humain est un *Homo Economicus* : il agit de manière rationnelle. Il exploite donc en premier lieu les ressources les plus accessibles et abondantes (et naturellement, celles-ci le sont peu à peu de moins en moins, lorsqu'il s'agit de ressources fossiles).

Pour rester sur la question des ressources énergétiques, illustrons ce postulat de l'*Homo Economicus* et cette loi des rendements décroissants avec l'exemple de l'exploitation du pétrole. Très simplement et assez grossièrement, prenons le cas arbitraire d'un gisement pétrolifère au Moyen-Orient. Celui-ci a été exploité à partir de 1950 pour sa grande quantité de pétrole peu profond et de bonne qualité, car l'*Homo Economicus* est un être rationnel. A cette époque, en investissant un baril de pétrole (unité énergétique arbitraire et symbolique) pour exploiter le gisement on arrivait à en extraire cent barils. En 2020, sur ce même gisement, en investissant un baril de pétrole, on extrait une dizaine de barils tout au plus ; ou réciproquement, pour extraire cent barils, il faut investir une dizaine de barils. Le gisement est dix fois moins rentable en 2020 qu'en 1950, le rendement est donc décroissant. « Heureusement » pour l'industrie pétrolière, le nombre de puits pétroliers augmente encore fortement chaque année et les gisements devenus trop peu rentables sont abandonnés... jusqu'à quand ?

Tout cela pour conclure que la notion de complexité et le principe de rendements décroissants, emprunté à l'étude de la dynamique des systèmes, sont centraux dans l'argumentaire de Joseph Tainter relatif à l'effondrement de certaines sociétés du passé. Mais ils s'appliquent évidemment également à nos sociétés actuelles et futures.

Dans le même courant, mais quasiment vingt ans plus tard, en 2005, Jared Diamond publie « *Collapse* » (Effondrement). Cette étude comparée est construite à partir d'un tour du monde dans l'espace et dans le temps, depuis les sociétés disparues du passé jusqu'aux sociétés qui surent, à un moment donné, enrayer leur effondrement. « Jared Diamond conclut qu'il n'existe aucun cas dans lequel l'effondrement d'une société ne serait attribuable qu'aux seuls dommages écologiques. » (J. Diamond, 2005, quatrième de couverture).

« Il rejoint d'une certaine manière tous ceux qui considèrent que l'actif environnemental est essentiel à l'essor des sociétés humaines, y compris à la croissance économique qui nous excite tant ces jours-ci. Si ce capital est suffisamment entamé, la croissance cède le pas à une décroissance plus ou moins rapide, voire à un effondrement. Diamond souligne à ce propos que nombre des sociétés qu'il a étudiées se sont effondrées

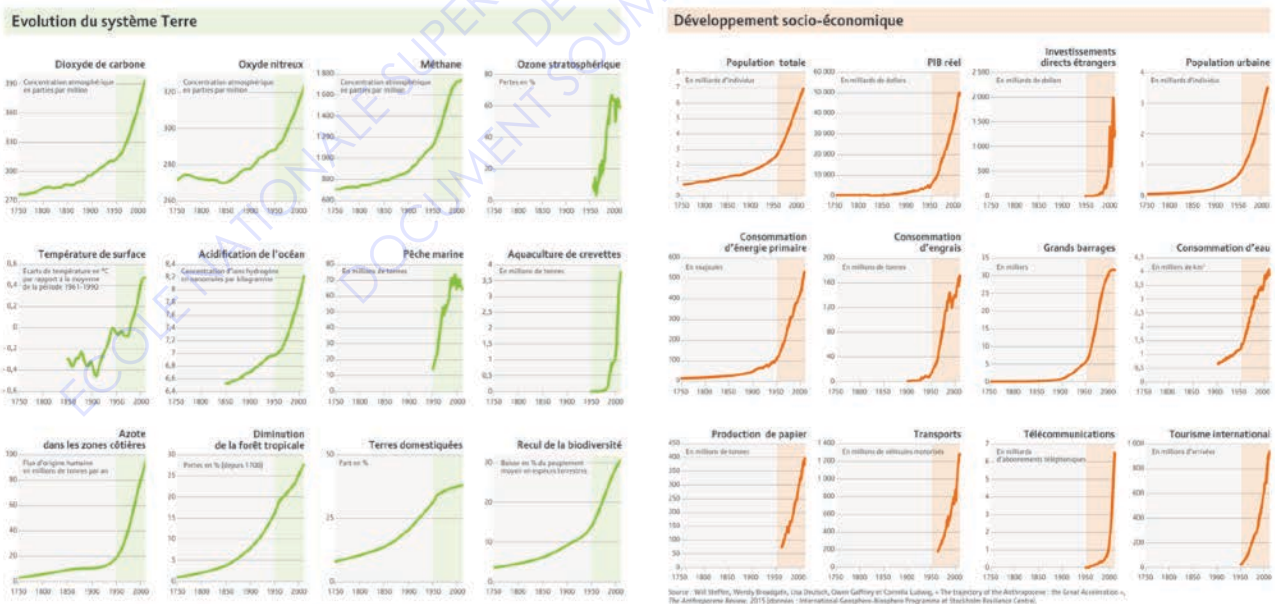
peu de temps après leur apogée « apparente » (les plus grandes statues, les plus beaux temples...), ce qui bat en brèche l'idée que quand tout va bien le début des ennuis est nécessairement pour dans très très longtemps. » (J.M. Jancovici, 2006)

Peu de temps après sa publication, cet ouvrage fit l'objet de controverses, certains historiens mettant en doute la véracité des affirmations de Diamond. Nous ne rentrerons pas plus dans les détails, chacun se fera son opinion sur le sujet, mais là n'est pas l'objet de ce développement.

Cette même année paraît une étude relative à la caractérisation de ce qui est appelé l'Anthropocène. Ce terme, du latin *anthrôpos* (homme) et *kainos* (nouveau), désigne une nouvelle période, une nouvelle ère : celle de l'Humain. (On sous-entend là que l'Humain influe désormais sur les cycles géologiques). D'après l'encyclopédie Larousse, il s'agit de la « Période actuelle des temps géologiques, où les activités humaines ont de fortes répercussions sur les écosystèmes de la planète (biosphère) et les transforment à tous les niveaux. (On fait coïncider le début de l'Anthropocène avec celui de la révolution industrielle, au XVIIIe siècle.) » (Encyclopédie Larousse). Nous ne reviendrons pas sur les débats de la communauté scientifique portant sur le caractère « géologique » ou non de l'Anthropocène ; ni sur les divergences quant aux dates qui marqueraient le début de cette période.

Ce qui semble accepté de tous, et c'est précisément l'objet de cette étude réalisée en 2004 mais largement diffusée l'année suivante, c'est bien la manière dont se manifeste l'Anthropocène. Ces recherches, dont la synthèse sera publiée sous le nom de *Global Change and the Earth System*, sont engagées par l'International Geosphere Biosphere Program (IGBP) en collaboration avec le Stockholm Resilience Center. Les auteurs de ce rapport, avec le chimiste et climatologue Will Steffen en chef de file, diffusent une série de données très visuelles, sous la forme de courbes. Celles-ci font état de l'« Evolution du système Terre » ainsi que du « Développement socio-économique » à l'échelle globale. L'ensemble des courbes, se rapportant à chacune de ces deux grandes catégories, observent une trajectoire semblable à celle d'une exponentielle, et ce tout particulièrement à partir de l'an 1950.

Les courbes s'emballent et c'est ce que les auteurs du rapport baptisent : « The Great Acceleration » (la grande accélération). Les résultats de ces recherches sont peu à peu amendés au fil des ans et des ré-éditions enrichies et mises à jour sont publiées. Celle de 2015, « *The trajectory of the Anthropocene : The Great Acceleration* », partage notamment les courbes ci-dessous :



Will Steffen & al. « *The trajectory of the Anthropocene : the Great Acceleration* », *The Anthropocene Review*, 2015

Ces visuels traduisent le caractère exceptionnel de cette « Grande Accélération ». Il s'agit bien d'un phénomène exceptionnel car soudain et sans précédent à l'échelle de l'humanité mais aussi exceptionnel au vu de l'ampleur et la conséquence des chiffres figurés par ces courbes.

Le but de ces graphiques, résultats de démarches de recherches scientifiques, est bien de rendre compte de manière intelligible et percutante du dénouement de ces recherches. Leurs auteurs s'inscrivent encore dans une démarche de lanceurs d'alerte visant à ouvrir les yeux du public, notamment des décideurs, sur la situation actuelle et à amorcer une prise de conscience collective.

Enfin, encore et toujours lors de cette année 2005, Yves Cochet publie son essai *Pétrole Apocalypse*. Yves Cochet est un docteur en mathématiques et un homme politique français, fervent écologiste et partisan de la décroissance. Ancien ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement sous le gouvernement Jospin, il compte plusieurs mandats de député et est co-fondateur du parti des Verts (aujourd'hui Europe Ecologie Les Verts).

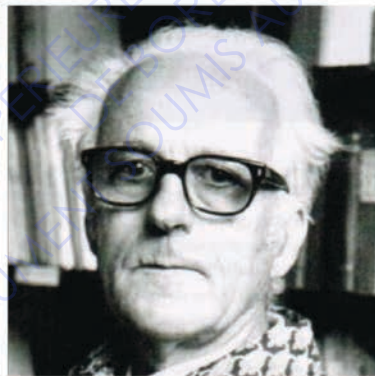
Son essai *Pétrole Apocalypse* prédit la fin du pétrole bon marché et s'interroge sur les conséquences de cette inévitable hausse des prix. « La hausse du prix des hydrocarbures ne sera pas un simple choc économique, ce sera la fin du monde tel que nous le connaissons. » (Cochet, 2005). Le terme d'effondrement se fait encore timide mais, à nouveau, loin de vouloir endosser le rôle de prophète de malheur, Cochet veut lancer l'alerte et amorcer une politique de transition dont sobriété, décroissance et solidarité sont les maîtres mots. Il affirme qu'« à ce prix là, la transition sera moins douloureuse ». (Cochet, 2005)

Avec la diffusion des courbes de la *Great Acceleration* et la publication de *Collaps* ainsi que de *Pétrole Apocalypse*, l'année 2005 marque un renouveau dans la volonté d'amorcer une prise de conscience au moyen de discours percutants, à la limite du provoquant et d'un vocabulaire emprunté au champ lexical de la catastrophe.

Yves Cochet incarne à lui seul ce basculement de la pensée effondriste, depuis l'écologie politique dans les années 1970, jusqu'à la genèse de la collapsologie au début du XXI^{ème} siècle.



Dennis Meadows
chelseagreen.com



René Dumont
laviedesidees.fr



Yves Cochet
utopiesdaujourdhui.fr

Une version plus récente : la collapsologie

La collapsologie se révèle dès les premières lueurs du XXI^{ème} siècle, notamment en France et en Belgique. Il s'agit d'un néologisme formé à partir du latin *collapsus* : « qui est tombé en un seul bloc » et du grec *logos* : « le discours » (CRNTL.fr).

La collapsologie, terme seulement diffusé en 2015 par Servigne et Stevens, désigne « l'étude de l'effondrement de notre civilisation industrielle ». Plus précisément, il s'agit de « L'exercice transdisciplinaire d'étude de l'effondrement de notre civilisation industrielle, et de ce qui pourrait lui succéder, en s'appuyant sur les deux modes cognitifs que sont la raison et l'intuition, et sur des travaux scientifiques reconnus. » (P. Servigne & R. Stevens, 2015, p.253).

La collapsologie ne prétend pas être une science, mais bien un courant de pensée occidental-centré mobilisant plusieurs disciplines telles que l'anthropologie, la climatologie, l'économie, la sociologie, la

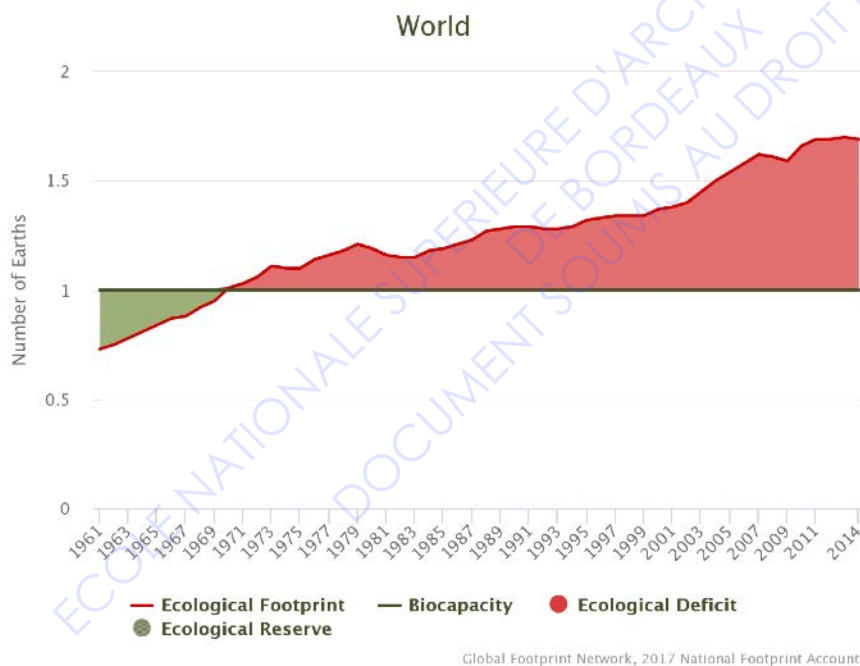
démographie, etc... « *Effondrement*, par exemple, le best-seller de Jared Diamond, se contente d'archéologie, d'écologie et de biogéographie des civilisations anciennes et n'aborde pas certaines questions essentielles de la situation actuelle. » (P. Servigne, 2015, p.19). Au-delà de mettre en relations les sciences dites naturelles et dures avec les sciences économiques et sociales, la collapsologie s'appuie fermement sur l'étude de la dynamique des systèmes dans un monde aux ressources finies. La dynamique des systèmes est l'étude des systèmes complexes (comme l'est le système Terre, constitué de la planète Terre et de l'Humanité qu'elle porte) au fil du temps, en fonction de règles d'interactions entre les éléments et de pressions et de forces extérieures (A. Keller, 2018).

Son argumentaire repose essentiellement sur la notion de limites, franchissables ou infranchissables, qui régissent notre rapport à la biosphère notamment. Nous ne rentrerons pas ici dans le développement de cette notion de limites au pluriel, l'objectif n'étant pas d'être exhaustif sur les principes de la collapsologie. Néanmoins, nous nous autorisons à mentionner deux notions importantes et constitutives de l'argumentaire collapse et qui permettent de la mettre en perspective avec ce que nous avons vu précédemment.

La première notion est celle d'empreinte écologique tandis que la seconde est celle de biocapacité. A l'échelle planétaire, l'empreinte écologique correspond à l'impact que l'humanité a sur son milieu ambiant, la planète Terre. Cet impact est essentiellement de trois natures : le prélèvement et l'utilisation des ressources, le rejet des déchets et des pollutions et l'infliction de dégradations diverses.

La biocapacité correspond, elle, à la capacité qu'a la planète Terre à régénérer les ressources prélevées, à absorber les déchets et pollutions rejetés et à « réparer » les dégâts infligés.

Ces deux notions sont à mettre en regard, d'autant plus qu'elles sont extrêmement liées. En effet, il apparaît comme impossible d'observer, à l'échelle globale comme à plus petite échelle, une empreinte écologique durablement supérieure à la biocapacité. Pour autant, c'est ce qu'il se passe depuis 1970 à l'échelle mondiale : depuis l'an 1970, l'Homme a une empreinte écologique strictement supérieure à la biocapacité de la planète Terre, et l'écart entre les deux valeurs ne cesse d'augmenter... Jusqu'où et jusqu'à quand ?



Dépassement écologique mondial mesuré en « nombre de planètes Terre » consommées chaque année.

Ces observations, relevant de la dynamique des systèmes, constituent un des fondements de l'argumentaire des collapsologues, comme ils se désignent eux-mêmes. Ces derniers mentionnent encore l'impossibilité d'un découplage qu'espèrent et en lequel croient, de bonne foi ou non, la plupart de nos décideurs. Le découplage est la suppression du lien de causalité très fort qui existe entre croissance économique ou production de richesse et empreinte écologique. La dynamique des systèmes démontre et affirme que ce découplage est simplement impossible.

Alors, les collapsologues alertent sur les risques d'un effondrement du système, plus ou moins imminent si rien n'est fait très rapidement. Dans la continuité de ce qui a été présenté concernant la dynamique des systèmes, « Un élément crucial du processus d'effondrement est le dépassement de points de rupture d'un système vers un basculement irréversible et la mise en place de boucles de rétroaction. Un exemple de

boucle de rétroaction est le suivant : l'émission de gaz à effet de serre augmente la température moyenne mondiale. Ce réchauffement fait fondre les pergélisols, ce qui contribue à émettre d'autres gaz à effet de serre, dont du méthane, dans l'atmosphère, lesquels contribuent encore à accélérer l'ensemble du processus, et cætera. » (P. Lacroix, 2017, p.8)

Venons en à l'effondrement. « Appelons « effondrement » de la société mondialisée contemporaine le processus à l'issue duquel les besoins de base (eau, alimentation, logement, habillement, énergie, mobilité, sécurité) ne sont plus satisfaits pour une majorité de la population par des services encadrés par la loi. » (Y. Cochet, 2019, p.29). C'est sur cette définition proposée par Yves Cochet en 2011, puis reprise en 2019, que s'accordent collapsologues et autres penseurs de l'effondrement. Nombre d'entre eux se sont d'ailleurs regroupés en collectifs pour penser l'imminence de l'effondrement et les modalités d'anticipation qui y sont associées. C'est notamment le cas de l'Institut Momentum, fondé en 2011 et qui rassemble des chercheurs, des journalistes, des ingénieurs et des acteurs associatifs dont Yves Cochet, Agnès Sinai (journaliste environnementale, maître de conférences à Sciences Po Paris), Philippe Bihouix (ingénieur spécialiste du cycle de vie des objets), Luc Semal (docteur en sciences politiques, maître de conférence à Sciences Po Paris) ou encore Christophe Laurens (architecte, urbaniste et paysagiste). « Momentum est un laboratoire d'idées, un groupe de réflexion sur l'imminence de l'effondrement de la civilisation industrielle et sur les moyens à mettre en oeuvre pour tenter de réduire son ampleur. » (www.institutmomentum.org). Dans une moindre mesure, on peut également citer l'association Adrastia, fondée par Vincent Mignerot, qui a « pour objectif d'anticiper et préparer le déclin de la civilisation thermo-industrielle de façon honnête, responsable et digne. » (<http://adrastia.org/>)

Ces collectifs rassemblés en associations, démontrent une volonté de réfléchir collectivement aux origines et aux conséquences d'un éventuel effondrement, bien que ces penseurs ne laissent que peu de place au doute. Dans le cadre de ce travail, nous considérons l'effondrement, tel que définit par les collapsologues, comme présumé, comme une hypothèse réaliste mais qui demeure une hypothèse.

Regard critique

Les théories de l'effondrement et tout particulièrement leur dernière version, émise par le courant de pensée de la collapsologie, font l'objet de critiques. Au delà de ça, nous pouvons nous aussi, à travers ce développement, partager un regard critique sur ces théories. Une fois de plus, il ne s'agit pas ici d'être exhaustif, le sujet d'une approche critique et des limites de la collapsologie suffirait, seul, à nourrir entièrement un travail de recherche (dans un autre domaine que celui du paysage, évidemment). Il s'agit plutôt de faire remonter les principales remarques que l'on peut apporter face aux théories de l'effondrement et notamment à la collapsologie.

La première de ces remarques critiques, portée par certains, est la sensation d'un discours alarmiste et catastrophiste, peut-être trop. Il est vrai que le champ lexical de la catastrophe est largement employé et pleinement assumé par les auteurs effondristes. Certains, comme Yves Cochet, plutôt radicaux dans leur propos, n'hésitent pas à parier sur une forte hausse de la mortalité, causée par l'effondrement présumé. « Soyons clairs: par effondrement, j'entends un phénomène qui, en matière démographique, verrait environ la moitié de la population mondiale disparaître en moins de dix ans. » (Y. Cochet, 2019, p.12). La majorité des penseurs de l'effondrement ne se risquent pas à de telles prédictions, sûrement quelque peu hasardeuses. Mais quoi qu'il en soit, ces derniers s'accordent sur le fait que ceux qui les targuent de « catastrophistes » (ce qui, pour beaucoup des collapsologues, n'est pas perçu péjorativement), de « prophètes de malheur », sont plongés dans un profond déni. Ils affirment d'ailleurs que ce déni de la situation actuelle dans lequel se complait une grande majorité de la population est aussi grave que la situation globale elle-même. Nous ne nous épancherons pas plus là-dessus, si ce n'est que certains auteurs comme Yves Cochet (toujours), Pablo Servigne ou Luc Semal, collapsologues ou non, tentent d'expliquer ce déni collectif par le caractère supraliminaire de la situation de crises au pluriel actuelle et de la catastrophe présumée. « (...) L'effondrement global ne peut être saisi dans toute son ampleur ni affronté proportionnellement, parce que son immensité dépasse les capacités cognitives de l'esprit humain. Il s'agit d'un phénomène supraliminaire, supérieur à tout ce que le processus d'humanisation a connu depuis un million d'années. Il est impensable, impossible à prendre en compte politiquement pour prétendre l'éviter ou même en réduire les conséquences sinistres. » (Y. Cochet, 2019, p.198) ; « Nous ne pouvons pas croire à ce que nous savons. » (J.P. Dupuy cité par Y. Cochet, 2019, p.199). Ce concept de supraliminarité est emprunté au philosophe Günther Anders : « J'appelle "supraliminaires" les événements et les actions qui sont trop grands pour être encore conçus par l'homme » (G. Anders, 2001).

La seconde remarque critique que l'on peut faire à propos de la pensée effondriste est l'absence de réponses, de solutions. En effet, comme mentionné plus haut dans l'argumentaire, les collapsologues, mais aussi, par addition, les auteurs desquels ils s'inspirent, tiennent ce rôle, pour le dire grossièrement, de lanceur d'alerte. Cependant, à aucun moment, ou presque, ils esquissent une ou des propositions pour faire face à la situation actuelle et anticiper la catastrophe qu'ils annoncent eux-mêmes.

En fait, des solutions sont proposées, d'où la mention « ou presque » de la phrase précédente. Mais celles-ci sont peu nombreuses et surtout trop peu développées. Elles reposent surtout sur une décroissance énergétique et matérielle, la création et le renforcement de petites communautés plus résilientes, la prise de mesures coercitives par les gouvernements actuels, la ré-appropriation de savoirs essentiels dont nous avons été coupés, et beaucoup d'autres encore dont la mention n'apporterait rien de plus au présent développement. On peut aussi penser que les auteurs effondristes font consciemment le choix de ne pas s'attarder sur d'éventuelles solutions. Leur discours porte surtout sur la prise de conscience de la situation actuelle et sur les risques qu'elle induit ; le sujet, qui au demeurant est relativement récent, semble assez vaste et complexe comme ça. Quoi qu'il en soit, rien n'empêche les théoriciens, praticiens, auteurs, chercheurs en d'autres domaines de s'emparer des discours collapsos et de leur vertu de mise en garde pour, eux, proposer des pistes de réflexions et d'actions plus abouties.

C'est peu ou prou ce que font, dès la fin du XX^{ème} siècle, les penseurs de l'école territorialiste italienne. Sans vraiment s'inspirer des discours effondristes, ils en partagent néanmoins le constat de base d'une situation préoccupante. Ils s'attachent, dès lors, à proposer des éléments de réponse.

B / La pensée territorialiste : de la ville-usine au *genius loci*

Aux origines de la pensée territorialiste

En Europe, la pensée territorialiste est très vite associée à Alberto Magnaghi. Architecte et urbaniste, professeur émérite à la faculté d'architecture de l'Université de Florence, il est le fondateur, en 1990, de l'Ecole Territorialiste Italienne (Scuola Territorialista Italiana) mais aussi, plus tard, le fondateur et président de la Société des Territorialistes (Società dei Territorialisti). En avril 2010, le manifeste qui fonde cette dernière association, rédigé à Florence, est signé par un groupe de chercheurs, Magnaghi en tête, collaborant depuis la fin des années 1980.

Le projet des territorialistes est d'établir une démarche de recherche-action pour un aménagement « anthropo-biocentrique » des territoires, favorisant un « développement local auto-soutenable » de ces derniers. (Magnaghi, 2003) Nous reviendrons amplement sur ces termes plus loin dans le développement. Il s'agit ici de bien comprendre que le territorialisme se veut être une pensée transversale et novatrice. « À une représentation de l'espace sous forme d'une juxtaposition d'organes dont chacun assurerait une fonction particulière, les territorialistes préfèrent donc l'image d'un organisme. (...) Il permet par conséquent de concevoir des modèles d'aménagement hors des cadres hérités du fonctionnalisme qui mènent à une vision dichotomique voire schizophrénique du territoire, où ce dernier se trouve divisé en zones soumises, d'une part, à des logiques d'exploitation, et d'autre part, à des impératifs de protection entre lesquelles opère un principe de compensation. » (L. Garçon & A. Navarro, 2012).

Aux origines de la pensée territorialiste, c'est bien « la critique d'un modèle de développement et ses formes géographiques » (L. Garçon & A. Navarro, 2012).

La critique, d'abord, de ce que l'on appelle la ville-usine, entièrement née de l'activité industrielle, construite et organisée en fonction de cette dernière. « La ville-usine est le produit territorial de la Révolution industrielle et du système paternaliste. À partir des années 1960, elle est affectée par la crise de ses activités industrielles, mais si les usines finissent par disparaître en partie ou en totalité, la ville-usine ne disparaît pas en même temps : elle doit à la fois reconvertir ses activités économiques et faire avec ses héritages. » (Géoconfluences, 2014). Pour Magnaghi, la ville-usine, aussi associée au post-fordisme, n'est qu'une « machine à habiter » dans laquelle les individus viennent s'entasser. (A. Magnaghi, 2014)

En Europe, dès le XIX^{ème} siècle, on assiste à un exode rural massif. Les populations, d'abord en Angleterre, puis dans le reste de l'Europe, quittent les campagnes et le labeur des champs pour s'installer en ville et accéder au travail industriel salarié. « (...) 'L'air de la ville' rend libre, n'est-ce pas ? Effectivement, il fut un temps où il permettait de s'affranchir du fief, puis quand aller chercher un salaire à l'usine libérait de la fatigue des champs. Mais aujourd'hui, la ville, cette terre promise, n'est plus qu'un mirage. » (A. Magnaghi, 2014, p.5). La ville-usine est aussi une ville-machine qui automatise les flux humains, l'Homme ne devient alors qu'un « petit agent » d'une machine beaucoup plus conséquente. La grande ville (concept de Großstädte en Allemand) entraîne une nouvelle forme de sensibilité, elle change la sensibilité des Hommes.

C'est ce que théorise notamment le sociologue Georg Simmel dès la toute fin du XIX^{ème} siècle avec l'introduction de la figure du « blasé métropolitain » dans son ouvrage *Die Großstädte und das Geistesleben* (*Les grandes villes et la vie de l'esprit*). « Il n'y a peut-être pas de phénomène de l'âme qui soit plus incontestablement réservé à la grande ville que le caractère blasé » (G. Simmel, 1995). La vie en ville correspond à une intensification de la « vie des nerfs », et l'individu doit apprendre à mettre à distance ces stimuli nouveaux : la figure comportementale blasée constitue une défense contre la sollicitation incessante des *stimuli* extérieurs. La *Großstädte* est alors le lieu où les rapports se dépersonnalisent ; la ville prime sur les individus et synchronise les mouvements de foule.

C'est tout le processus constitutif de ces « machines à habiter », qu'occupent des individus « blasés », que critiquent les territorialistes. Ils s'attaquent particulièrement au culte de « la croissance pour la croissance » (Latouche, 2007). C'est cette quête effrénée de la croissance économique qui a, peu à peu, surtout depuis les années 1950, et presque inconsciemment, détaché l'Homme de son environnement, de son « milieu ambiant » (G. Clément, 1997). « Le territorialisme préfère l'expression « milieu ambiant » au terme d'« environnement », lequel, étymologiquement, tient la nature « aux environs » de l'homme. « Milieu ambiant », au contraire, abolit symboliquement cette séparation, et nous ré-incorpore dans l'écosystème. » (C. Chopin, 2019)

Au-delà de son caractère physiquement insoutenable, qui n'est plus à discuter, les territorialistes trouvent en la croissance, ou du moins sa quête, le responsable de nombre de nos maux. C'est bien cette quête de croissance infinie qui semble avoir des conséquences désastreuses, tant sur le milieu ambiant que sur les individus eux-mêmes.

En effet, « à partir de 1975, tandis que la courbe du PIB continue à croître, la courbe de l'ISEW pointe résolument vers le bas : ainsi, l'augmentation de la production des richesses correspond à une diminution du niveau du bien-être » (A. Magnaghi, 2003, p.25). L'ISEW correspond à l'*Index of Sustainable Economic Welfare*, soit l'*indice de bien-être durable*. Serge Latouche, économiste français reconnu et célèbre objecteur de croissance s'attache lui aussi aux conséquences d'une croissance économique effrénée sur la santé psychique et physique des individus. Il écrit notamment que « l'hyperconsommation de l'individu contemporain (...) débouche sur un bonheur blessé ou paradoxal¹. Jamais les hommes n'ont atteint un tel degré de déréliction (tandis que) l'industrie des « biens de consolation » tente en vain d'y remédier². » (S. Latouche, 2007, p.38). Enfin, dans cette même idée, Magnaghi écrit dans son essai *La conscience du lieu* (2017) : « Le PIB per capita continue de croître et les gens, interviewés selon les bonnes méthodes, se déclarent plus malheureux » et ajoute que « désormais, la croissance du PIB per capita s'accompagne aussi d'une dangereuse détérioration environnementale » (A. Magnaghi, 2017, p.65).

Cette détérioration environnementale dont parle Magnaghi est notamment engendrée par l'importante extension métropolitaine à l'échelle mondiale depuis la moitié du XX^{ème} siècle.

L'extension métropolitaine, conséquence inévitable de cette volonté de croissance, fait également l'objet d'un constat critique de la part des territorialistes.

Dans *Le Projet local*, Alberto Magnaghi accorde une grande place à la déconstruction critique de l'objet métropolitain. Selon lui, les métropoles « ensevelissent au hasard ce qui gît en dessous (...) » (A. Magnaghi, 2003, p.16). « En détruisant la singularité des lieux et des villes, en niant leurs différences, leur identité, leur complexité, la métropole recouvre le territoire de fonctions et de « non-lieux » » (A. Magnaghi, 2003, p.15). Il mobilise là le concept de non-lieux « définis par l'anthropologue Marc Augé (1992), auquel la paternité du terme est communément attribuée, comme des espaces fonctionnels nés de la mondialisation, standardisés et déshumanisés, porteurs d'une rupture avec les lieux « anthropologiques » comme le foyer. » (Géoconfluences, 2017)

Magnaghi poursuit : « La métropole engendre ainsi une forte hiérarchisation des territoires et donc un accroissement de la pauvreté, tout en devenant de plus en plus dépendante de la périphérie, sur laquelle elle tend à décharger ses fonctions les moins nobles comme ses propres déchets sociaux et industriels » (A. Magnaghi, 2003, p.15). Cela assoit le caractère insoutenable de la métropole, perfusée aux ressources extra-métropolitaines et incapable de gérer ses déchets matériels en interne. Quant aux « déchets sociaux », cela confirme que le modèle métropolitain creuse les inégalités sociales et intensifie le mal-être des individus, déjà évoqué plus haut dans l'argumentaire.

« L'occupation exorbitante du sol, la consommation dévorante d'énergie, la concentration d'agents polluants, la dissipation de ressources non renouvelables, la reproduction élargie de la pauvreté, qui caractérisent les

¹ Gilles Lipovetsky, *Le bonheur paradoxal, essai sur la société d'hyperconsommation*, Gallimard, Paris, 2006.

² voir Bertrand Leclair, *L'industrie de la consommation*, Verticales, Paris, 1998.

grandes zones métropolitaines, se révèlent de plus en plus clairement comme les principales causes concomitantes de la crise écologique locale et planétaire » (A. Magnaghi, 2003, p.13). Pour le dire grossièrement, la métropole s'étale sur le territoire et détruit les lieux. C'est ce que Magnaghi identifie de manière plus précise comme les deux principaux caractères morphogéniques de la métropole contemporaine : l'hypertrophie et la topophagie : « la métropole engloutit les lieux » (A. Magnaghi, 2003). C'est bien ce double caractère d'hypertrophie et de topophagie qui « a transformé les habitants en consommateurs individuels, et clients du marché, et les lieux en sites voués à des fonctions qui servent la logique des réseaux globaux » (A. Magnaghi, 2014, p.5).

La mutation des lieux en sites témoigne d'une véritable mise hors-sol (des activités et des modes de vie), d'un détachement du territoire, de la réalité physique et historiques des lieux. Le site, c'est l'espace des flux, des flux intangibles et invisibles, support d'activités impersonnelles. C'est ce que les territorialistes désignent comme le phénomène ou la dynamique de déterritorialisation. Ce terme, omniprésent dans le constat que font ces chercheurs de la situation actuelle et de notre société moderne de plus en plus mondialisée, ne peut se résumer à ces quelques lignes tant il désigne un ensemble de complexités.

Il y a alors une rupture fondamentale entre « l'espace des flux » globalisés et « l'espace des lieux », eux, plus localisés.

C'est tout cela que dénoncent les territorialistes, emmenés par Alberto Magnaghi, et qui fonde leur engagement et leur discours.

L'ennemi semble clairement identifié : le culte de « la croissance pour la croissance » qui vise et qui s'accompagne d'une opulente modernité, mais qui semble occulter, si ce n'est dénigrer, tout le reste, à commencer par le territoire et le paysage. De cela résulte l'apparition de non-lieux, l'avènement de villes-usines post-fordistes puis de métropoles numériques, hypertrophiées et topophages, substrat idéal pour l'espace des flux qui supprime celui des lieux et qui vide de tout son sens le mot « habitant ».

Principes élémentaires

Face à cette critique plurielle, la communauté territorialiste a le mérite de s'être engagée dans une recherche-action visant à proposer des alternatives à ce système décrié.

La visée de ce court développement est de présenter succinctement et de manière assez générale les principes que soutient cette pensée territorialiste. Ces principes élémentaires ont bien pour dessein de prendre à revers la réalité et les dynamiques du système actuel, à commencer par cette accélération de la déterritorialisation.

L'objectif principal de l'argumentaire territorialiste est de promouvoir voire militer pour une reterritorialisation : un retour au territoire. « La reterritorialisation commence lorsque le territoire se voit restituer sa dimension de sujet vivant hautement complexe. » (A. Magnaghi, 2003, p.38). Le territoire serait le résultat d'une co-évolution de l'Homme et de son milieu ambiant. Magnaghi le définit même comme un néo-écosystème établi par les civilisations qui se sont succédées et « en permanence créé par l'Homme » (A. Magnaghi, 2003, p.35).

La dynamique de reterritorialisation souhaitée ne peut que s'amorcer par un contre-exode. Ce contre-exode, entendu comme un retour au territoire vise à dépasser et inverser le « processus d'urbanisation-déterritorialisation du monde » (A. Magnaghi, 2017, p.139) « Au sein de la Société des territorialistes, nous avons pensé à ce contre-exode en tant que « retour au territoire » comme un bien commun, pour exhumer les lieux et retrouver la mesure humaine d'habiter la planète. » (A. Magnaghi, 2017, p.139). Il s'agit d'un contre-exode « basé sur la reterritorialisation des peuples et la recherche de nouvelles formes d'équilibre entre les communautés établies, le milieu ambiant et les patrimoines locaux. » (A. Magnaghi, 2014, p.49).

D'une part, ce contre-exode, au sens propre, prend à revers l'exode rural qui s'est massivement opéré au cours des XIX^{ème} et XX^{ème} siècle et qui se poursuit aujourd'hui, et ce à l'échelle mondiale. Cela irait dans le sens d'une relocalisation et une dé-métropolisation des activités et des modes de vie. Il s'agirait donc d'un exode au sens physique du terme : des populations qui, dans ce cas, quittent les métropoles pour s'installer ou se ré-installer en milieu rural et reconstruire le rapport synergique entre ville et campagne.

D'autre part, il s'agit d'un « exode des mentalités », pour employer une acception plus figurée. En d'autres termes, un changement de paradigme, une prise de conscience. Cet exode ou plutôt ce contre-exode, pour reprendre le terme des territorialistes et pour lequel ils militent, se doit d'exister aussi bien physiquement, à travers les mouvements de populations, que de manière idéologique, dans les consciences.

Au-delà de la volonté d'engager une dynamique de reterritorialisation, notamment au moyen d'un contre-exode, la pensée territorialiste fait de la notion de soutenabilité, l'un de ses fers de lance.

Or, comme nous l'avons observé précédemment, le système actuel de métropolisation exponentielle depuis le siècle dernier n'est absolument pas soutenable. La métropole en elle-même, telle que nous la concevons, n'est pas soutenable non plus. Elle met à mal le milieu ambiant autant que les individus eux-mêmes. La

soutenabilité fait état de ce qui peut être soutenu durablement dans de bonnes conditions. Face au spectre du développement durable, agité dès la seconde moitié du XX^{ème} siècle, et accepté par quasiment tout le monde, les territorialistes ont choisi l'expression d'un développement local auto-soutenable.

Le concept de développement local renvoie à la valorisation des ressources territoriales et des identités locales comme l'acte fondateur d'un modèle de développement alternatif. Le concept d'auto-soutenabilité se rapporte, quant à lui, à la nécessité « d'élaborer des règles d'établissement (environnementales, urbanistiques, productrices, économiques, etc.) capables d'assurer un équilibre durable entre établissement humain et systèmes environnementaux. » (A. Magnaghi, 2003, p.45). Il s'agit donc de faire ressortir et de valoriser les caractéristiques particulières de chaque territoire, de redonner du sens au lieu. L'objectif semble également la quête d'une certaine autonomie propre au territoire, à chaque territoire. Autonomie ne signifie pas autarcie, nous reviendrons sur cette nuance plus bas dans l'argumentaire.

« La valorisation du local n'équivaut pas pour autant à une philosophie du « small is beautiful ». En fait, elle est focalisée sur la singularité des lieux, indépendamment de leur dimension géographique et peut concerner aussi bien un système territorial local, qu'un quartier, une petite ville ou le système transnational des vallées alpines. » (A. Magnaghi, 2003, p.50).

Cette manière de délimiter le territoire fait écho au concept de biorégion, porté et diffusé en Europe par les territorialistes. Ce concept fut diffusé dans les années 1970 par Peter Berg, écrivain américain, écologiste convaincu et biorégionaliste, avant d'être repris par l'Ecole territorialiste ainsi que d'autres courants de pensée ou domaines de recherche.

Magnaghi propose en 2014 une définition dite « territorialiste » de ce qu'est une biorégion. Il parle d'ailleurs de « biorégion urbaine ; « L'adjectif « urbain », attaché à la dénomination de « biorégion » va donc signifier l'effort projectuel pour trouver une alternative au futur catastrophique des mégapoles et des régions urbaines (...) » (A. Magnaghi, 2014). Celle-ci est quelque peu développée mais je me permets de la citer ici : « La biorégion urbaine est le référent conceptuel approprié pour traiter de manière intégrée les domaines économiques, politiques, environnementaux et de l'habiter d'un système socio-territorial qui cultive un équilibre de co-évolution entre établissement humain et milieu ambiant, rétablissant sous une forme nouvelle les relations de longue durée entre ville et campagne pour atteindre l'équité territoriale.

La dimension territoriale de la biorégion urbaine n'est pas prédéfinie. Elle dépend, dans chaque contexte, des modalités spécifiques qui permettent l'intégration des quatre domaines et de la complexité des milieux physiques nécessaires à leur fonctionnement. » (A. Magnaghi, 2014, p.77-78). Les limites d'une biorégion urbaine ne sont donc pas administratives comme pour la plupart de nos départements et régions français actuels. Elles peuvent correspondre à un bassin hydrographique, à un bassin versant, à un système côtier et son arrière pays, à une unité de paysage. Il nous sera donné l'occasion de revenir plus largement sur le concept de biorégion urbaine dans les prochains développements de cet argumentaire.

Les limites de cette pensée

Après les critiques qui ont nourri la genèse de la pensée territorialiste italienne, ses partisans, sous la coordination d'Alberto Magnaghi, se proposent de partager leurs réflexions et d'argumenter en faveur d'alternatives relatives à l'aménagement du territoire et aux manières de vivre de nos sociétés. Ils militent particulièrement pour une reterritorialisation et un retour à « l'esprit du lieu » (*genius loci*). Pour en finir avec les fausses promesses du développement durable, ils proposent d'engager un processus de développement local auto-soutenable, concept qui s'adapterait au territoire de la biorégion urbaine, là où établissement humain et milieu ambiant s'équilibreraient et où ville et campagne seraient en synergie.

Bien que nous ne soyons pas expert de la pensée territorialiste, loin s'en faut, il apparaît important de mettre en perspective ce courant de pensée avec les critiques qu'il reçoit, qu'elles soient plus ou moins pertinentes.

D'abord, cette pensée est par beaucoup considérée comme une utopie, loin des réalités dans lesquelles est fondé notre monde. L'idée d'amorcer un contre exode pour retrouver des sociétés plus locales et plus autonomes peut en effet sembler déconcertante au premier abord. Mais Magnaghi et ses pairs assument pleinement leur penchant utopique. « A la différence de l'urbanisme et de l'aménagement régnants, et en opposition non seulement au « réalisme » qui leur fait traiter la ville diffuse comme un donné inéluctable et porteur de progrès, il me semble capital de reconsidérer le rôle que pourrait jouer aujourd'hui une vision utopique dans les pratiques de l'espace. » (A. Magnaghi, 2003, p.79). Magnaghi parle en fait surtout d'« utopie concrète », fondée à la fois sur un « réalisme critique » et sur sa relation à un « avenir ouvert » qu'il s'agit de faire advenir collectivement, entre le présent et le temps indéterminé de l'utopie. « Le scénario stratégique [qu'établissent les territorialistes] esquisse un avenir possible, non parce qu'il tient compte, de façon « raisonnable », des tendances en acte ou des actions de transformation potentielles des acteurs dominants, mais parce qu'il se fonde sur la désignation des énergies, des acteurs, des utopies diffuses et des « petites utopies » qui « zèbrent » le territoire, l'enrichissent de leurs réseaux et les orientent vers de

nouvelles finalités. » (A. Magnaghi, 2003, p.80). Magnaghi justifie encore « La définition de ce scénario ne se fonde pas sur la vision d'un avenir qui serait *inventé* de toute pièce, ou sur la projection d'un *désir*, mais sur l'*interprétation d'un avenir ouvert*. (...)La réalisation de cet avenir est « possible », mais dans un futur lointain ; pour l'heure, on peut l'esquisser à partir des tensions, des comportements conflictuels et du bouillonnement culturel à l'oeuvre dans le monde de la globalisation. » (A. Magnaghi, 2003, p.80).

La critique de cette pensée territorialiste en tant que courant utopiste, presque déconnecté de la réalité est understandable. Mais cela est pleinement assumé par ses auteurs, qui assurent que l'utopie est une posture intellectuelle qui nourrit la définition d'un scénario stratégique d'aménagement du territoire et le récit qui en est fait.

La pensée territorialiste peut également être perçue comme très, voire trop, théorique. Elle est parfois qualifiée de pensée « hors-sol », ce qui est plutôt paradoxal pour un courant qui s'attache à redonner son importance au territoire, au lieu. Encore une fois, ces critiques sont parfaitement entendables et compréhensibles. Il est vrai que l'école territorialiste italienne s'exprime surtout à travers la parution d'ouvrages écrits, notamment sous le nom d'Alberto Magnaghi. On compte désormais plusieurs publications et certains peinent à identifier comment se concrétisent les idées et le « scénario stratégique » territorialistes. Malgré une démarche dite de « recherche-action », l'action peine à entrer dans la lumière. Nous ne sommes qu'au commencement (tout est relatif) d'un processus engagé sur le temps long. Pour autant, les territorialistes sont déjà au contact des populations habitantes et organisent auprès d'eux des journées d'échange, de débat, de co-conception, de prospective. Aussi, la pensée territorialiste tend à percer au niveau des instances gouvernementales italiennes liées à la planification territoriale, notamment avec la mise en place des *Piano Paesaggistico Territoriale Regionale* (P.P.T.R.) au début des années 2000 en Italie. La critique désignant la pensée territorialiste comme (trop) utopique et (trop) théorique ne peut alors pas être aussi franche. La réalité est en effet bien plus nuancée bien que ces observations critiques, notamment celles concernant le caractère hors-sol, soient légitimes.

C / Le constat partagé d'une situation critique

Rapports scientifiques et diatribe de la croissance comme amorce de ces courants de pensée

Les développements précédents nous ont permis de présenter deux courants de pensée, qui, au premier abord, ne semblent pas partager grand chose : la pensée effondriste et la pensée territorialiste. Malgré leurs évidentes différences, il s'agit dans les prochains paragraphes de mettre en regard ces deux courants de pensée, de voir comment ils peuvent dialoguer ou même se compléter.

La pensée effondriste et la pensée territorialiste sont toutes deux construites sur une critique du système conventionnel appliqué sur la quasi-totalité du globe. Ce système apparaît comme dépendant d'une croissance économique continue, dont les répercussions sur la biosphère sont de plus en plus critiques. Cette volonté de « croissance pour la croissance » occulte complètement le caractère soutenable auquel devrait se soumettre tout développement. Les études scientifiques, celles menées par le Club de Rome dès 1972, l'intégralité des rapports du GIEC ou encore les recherches menées par le Global Footprint Network s'accordent toutes sur le même constat : notre système est instable et nos conditions de vie ne sont pas soutenables. « Notre *surcroissance* économique se heurte aux limites de la finitude de la biosphère. La capacité régénératrice de la Terre n'arrive plus à suivre la demande : l'Homme transforme les ressources en déchets plus vite que la nature ne peut transformer ces déchets en nouvelles ressources. » (WWF, Rapport « Planète vivante 2006 », cité par S. Latouche, 2007, p.42). Ce constat est partagé tant par les effondristes que par les territorialistes. De plus, tous ont en commun l'idée que le *développement durable* est une chimère. « Selon Dennis Meadows lui-même, « il est trop tard pour le développement durable, il faut se préparer aux chocs et construire dans l'urgence des petits systèmes résilients » (D. Meadows, cité par A. Sinaï, 2013). Face à cela, les théoriciens de l'effondrement semblent tous converger vers un projet urgent de société décroissante qui tend vers la sobriété et la frugalité dans tous les domaines. Les territorialistes préfèrent quant à eux l'expression nécessaire d'un *développement local auto-soutenable*, qui rejoint d'ailleurs certains principes décroissants.

Des approches néanmoins différenciées

Malgré des zones de recouvrement, les courants effondristes et territorialistes présentent néanmoins des approches qui divergent. La pensée effondriste est, elle, ancrée dans un profond paradigme environnementaliste. Ce sont majoritairement des critères d'ordre environnementaux qui soutiennent l'argumentaire effondriste : l'empreinte écologique, la biocapacité, le réchauffement climatique, la consommation de ressources naturelles, le découplage, etc. Il est évident que d'autres composantes sont

considérées par les effondristes (économie, géopolitique, santé, société, etc.), mais c'est bien l'approche environnementaliste qui domine largement.

Les territorialistes font eux appel à une approche anthropo-biocentrique. Ils accordent bien plus de place à l'humain, au bien-être des individus, à l'habitant, aux valeurs de société, mais surtout, ils placent l'Homme au sein même de son milieu ambiant, pour ne faire qu'un, quand d'autres approches dissocient établissement humain et environnement.

Enfin, autre dissemblance, les effondristes se font les lanceurs d'alerte du caractère urgent d'une situation devenue quasi-incontrôlable, pouvant déboucher de manière réaliste sur un effondrement de la société thermo-industrielle. Leurs sirènes tendent, depuis peu, à être entendues par un public croissant bien qu'insuffisant. Cependant, les solutions manquent et l'anticipation collective de la catastrophe présumée tarde à émerger. Les territorialistes semblent, eux, dépasser l'urgence par la proposition et l'action. Certes, leurs propositions restent assez théoriques et plutôt hors-sol, mais il s'agit tout de même d'un pas en avant vers un projet territorial et paysager qui se veut *anticipatif* et intégrant les nouveaux enjeux de cette situation de crises plurielles.

Les théories de l'effondrement et la pensée territorialiste sont bâties sur des bases très proches, pour ne pas dire communes (malgré de faibles divergences sur quelques points). Les deux mouvements font en effet le constat partagé d'une situation critique soulevée par la communauté scientifique, des multiples effets néfastes de la « croissance pour la croissance », ou encore « qu'il est trop tard pour le développement durable ».

Pour autant, cela fut évoqué en introduction de partie, ces deux écoles de pensées sont manifestement étrangères l'une à l'autre.

La première insiste sur l'urgence et les enjeux de la situation actuelle, jouant le rôle de lanceur d'alerte dont le discours, imprégné du champ lexical de la catastrophe, reste stérile en matière de solutions concrètes.

La seconde semble dépasser l'urgence paralysante pour se tourner vers la production d'outils de planification et d'aménagement territoriaux alternatifs. On peut alors avoir l'impression que la seconde répond à la première. La pensée territorialiste produirait des outils de planification pour amorcer l'action à l'échelle territoriale, qui répondraient malgré eux aux enjeux soutenus par les théories de l'effondrement.

Cet état de l'art et son analyse nous conduisent à nous interroger sur la possible inscription des travaux de l'école territorialiste dans un projet d'anticipation de l'effondrement présumé. Il nous amène également à questionner la place qu'occupe ou que devrait occuper le paysage dans la pensée territorialiste. On peut alors réitérer nos hypothèses ; d'une part : la reterritorialisation apparaît comme une clé majeure pour répondre aux enjeux de la situation actuelle, notamment relayés par les théories de l'effondrement. D'autre part, le paysage semble être une entrée souhaitable pour la pensée territorialiste et pour en dépasser les limites (notamment dans une perspective d'effondrement).

Ces hypothèses orientent la démarche de recherche qui va suivre mais amèneront aussi, par la suite, à des réflexions plus larges.

II / Les écrits de l'école territorialiste italienne au prisme d'un projet paysager d'anticipation

Cette seconde partie de l'argumentaire est consacrée à l'analyse du corpus de recherche et à la présentation des matériaux obtenus.

L'objectif est bien de présenter les résultats de la recherche face aux hypothèses émises plus haut dans le développement. Pour vérifier ou infirmer ces hypothèses, les matériaux seront extraits de la lecture analytique et ciblée d'ouvrages territorialistes reconnus et accessibles en langue française. Ces lectures seront enrichies par des entretiens avec des chercheurs spécialistes de la pensée territorialiste pour pouvoir orienter les questionnements et préciser la collecte de ces matériaux.

Cette partie sera introduite par une présentation du corpus de recherche et de la démarche mise en oeuvre pour le traiter. Puis, les résultats relatifs à chacune des deux hypothèses seront présentés de manière distinctes.

A - Le projet territorialiste face aux enjeux de l'effondrement présumé

Il s'agit, dans cette première sous-partie, de faire ressortir les éléments du discours territorialiste qui semblent répondre aux enjeux soulevés par les théories de l'effondrement. Il s'agit donc de collecter des matériaux nous permettant d'apporter des éléments de réponse face à notre première hypothèse de recherche : la reterritorialisation apparaît comme une clé majeure pour répondre aux enjeux de la situation actuelle, notamment relayés par les théories de l'effondrement.

Ces matériaux seront des éléments du discours territorialiste. Ils seront directement tirés d'une lecture analytique d'ouvrages de l'école territorialiste italienne. En France, celle-ci est surtout connue grâce à Alberto Magnaghi, le chef de file de ce courant de pensée. Ses ouvrages apparaissent comme les seuls écrits territorialistes italiens à avoir franchi la frontière pour être diffusés en langue française. Le corpus sera, par conséquent, seulement constitué d'éléments tirés des écrits de Magnaghi. Nous nous appuyons sur trois ouvrages en particulier. Le premier, par ordre de parution, est *Le projet local* (2003) : « Sur fond de mondialisation et à rebours des idées reçues, le lecteur est initié aux concepts de patrimoine territorial et d'auto développement local durable, il découvre l'épaisseur sémantique de l'aménagement du territoire à travers ses dimensions politique, anthropologique, écologique... en même temps qu'une vision concrète de l'utopie. » (A. Magnaghi, 2003, quatrième de couverture). Le second ouvrage est *La biorégion urbaine*, paru en 2014 : « Ce projet nous indique des voies à suivre, en opposant à la méga-city la vision d'une planète fourmillant de biorégions urbaines en réseau, pour une « mondialisation par le bas », fondée en chaque lieu sur la gestion sociale du territoire. » (A. Magnaghi, 2014, quatrième de couverture). Et le troisième et dernier essai est *La conscience du lieu*, publié en 2017 : « (La) croissance (de la conscience du lieu) est la condition nécessaire au retour au territoire et à la mise en valeur patrimoniale, un parcours qui renverse la tendance du capital technofinancier mondial à la déterritorialisation des habitants et à l'effacement de l'identités des lieux. » (A. Magnaghi, 2017, quatrième de couverture).

Nous rappelons que ces trois ouvrages ne constituent pas, en eux-mêmes, le corpus de recherche. Ce sont bien les éléments de discours retirés principalement de ces ouvrages par une lecture analytique qui constituent les matériaux de ce corpus de recherche.

La relocalisation face au système mondialisé

La pensée territorialiste se veut force de proposition pour prendre à revers un système mondialisé devenu nocif. Elle dénonce ce système déterritorialisé, fondé sur l'unique quête d'une croissance sans limites qui détruit tout sur son passage, la diversité de la biosphère comme le bien-être des sociétés.

Face à cela, il apparaît comme nécessaire de retrouver la conscience du lieu, l'esprit du lieu. « Comment les conditions historiques actuelles, nous permettraient-elles d'interrompre le processus de déterritorialisation et d'amorcer un nouveau cycle de territorialisation, en réponse aux problèmes posés par le caractère insoutenable du développement ? » (A. Magnaghi, 2003, p.23). Les réponses ne sont pas nombreuses. Pour reterritorialiser, il faut relocaliser. La décroissance apparaît comme une des réponses permettant d'amorcer ce nouveau cycle de territorialisation. Il s'agit d'une décroissance dans nos modes de vie, de pensée, de production, de consommation, mais aussi et surtout une décroissance « spatiale », restreindre cette surconsommation de lieux, ou plutôt de sites, pour retourner à l'esprit du lieu justement. Cette notion de décroissance, peu exprimée par les territorialistes semble pourtant sous-entendue dans leur discours, car quand il est question de reterritorialisation, de relocalisation, de mondialisation par le bas, de systèmes socioéconomiques locaux, dont parlent les territorialistes, il s'agit bien de décroissance au sens strict du terme. Serge Latouche, économiste et décroissant, se qualifie lui-même, à demi mot, de territorialiste, bien

qu'il n'adhère pas officiellement à la Société des Territorialistes. Il se positionne largement sur les questions de relocalisation : « Toute production pouvant se faire à l'échelle locale pour des besoins locaux devrait donc être réalisée localement. Si les idées doivent ignorer les frontières, les mouvements de marchandises et de capitaux doivent au contraire être limités à l'indispensable. Dans l'optique de construire une société de décroissance sereine, la relocalisation n'est pas seulement économique. C'est la politique, la culture, le sens de la vie qui doivent retrouver leur ancrage territorial. » (S. Latouche, 2007, p.63).

Magnaghi, lui, affirme que pour aller à contre courant de l'urbanisation du monde, le premier aspect du retour au territoire est « le retour à la terre ».

Il poursuit en présentant les « nouvelles » formes d'agriculture écologique comme étant un acte fondateur de cette reterritorialisation. « Cette fonction refondatrice de l'agriculture écologique consiste en la mise en oeuvre de formes de *contre-exode* qui, en reconstruisant le rapport synergique entre ville et campagne, vont à l'encontre de la tendance à l'urbanisation forcée : en désignant à nouveau l'urbain comme une qualité de la ville et de la campagne (Donadieu, 1998) ; en accroissant la résistance des lieux périphériques et marginaux contre leur colonisation définitive : en favorisant leur repeuplement par de nouveaux agriculteurs alliés avec des citoyens conscients, pour la construction d'une nouvelle civilisation urbaine et rurale. » (A. Magnaghi, 2017, p.139). Le repeuplement rural, et tout ce qu'il induit, apparaît comme une des portes d'entrée vers la reterritorialisation. Qui plus est, ce contre-exode semble déjà être à l'oeuvre, de manière plutôt spontanée, dans les années 2000 et 2010, et se poursuivrait de manière croissante aujourd'hui. « Certaines recherches comme celles de Donadieu (2002 ; 2013), Dematteis (2011), Poli (2013) et de nombreux autres auteurs ont montré comment, avec les processus de néoagriculture et de rétro-innovation, un contre-exode a déjà commencé depuis les périphéries métropolitaines et les urbanisations diffuses vers les espaces intermédiaires ou « tiers » (Clément, 2016) de reconstruction des relations ville-campagne et vers les régions de l'abandon de la colline, des arrière-pays côtiers, de la montagne (...)» (A. Magnaghi, 2017, p.140).

Le reterritorialisation apparaît donc comme à la fois une réidentification de communautés locales à leur territoire, la prise en compte du territoire comme « sujet vivant hautement complexe » et patrimonial mais aussi, de manière plus physique, à une relocalisation, la ré-invocation de pratiques à l'échelle locale. C'est dans cette idée que Magnaghi affirme : « Dans les processus participatifs de réidentification des communautés locales avec les valeurs de leur propre territoire, pullulent des pratiques moléculaires de reterritorialisation qui, à partir de nouvelles formes de croissance de la « conscience du lieu » des communautés locales, se fondent sur la gestion collective des biens communs. » (A. Magnaghi, 2017, p.140)

« Ce « retour au territoire » n'a rien de répétitif ni de nostalgique. Le retour n'est pas un retour au passé, mais un retour à la construction des futures conditions de vie sur terre. Il passe par un processus de reterritorialisation qui est nécessaire pour que chaque communauté locale se constitue elle-même, en réinterprétant le patrimoine de son territoire selon sa propre médiance culturelle innovante et en partant à la reconquête des relations de co-évolution entre ses établissements humains et son milieu ambiant. » (A. Magnaghi, 2014, p.51)

Pour un développement local auto-soutenable

Les territorialistes impulsent et promeuvent la constitution de « nouvelles » sociétés locales et territorialisées, notamment au moyen d'un contre exode. Leur projet est que ces sociétés puissent mettre en place, pour arrêter de se voiler la face avec le développement durable, un développement local auto-soutenable. Nous venons de nous appesantir sur cette notion de « local » à travers la relocalisation, évoquée juste ci-avant ; et nous avons également déjà disserté, quelques paragraphes en amont, sur le concept de soutenabilité, si cher aux territorialistes (et, au demeurant, également très présent dans l'argumentaire effondriste).

Dans le présent développement, ce sera essentiellement le préfixe « auto- », présent dans l'expression développement local auto-soutenable, qui sera dans la lumière. Mentionnons d'abord Serge Latouche : « Si l'utopie de la décroissance implique une pensée globale, sa réalisation démarre sur le terrain. Le projet de décroissance locale comprend deux volets interdépendants : l'innovation politique et l'autonomie économique. » (S. Latouche, 2007, p.72), « Ce qui implique que toute décision politique, économique et culturelle pouvant être prise à l'échelle locale, doit être prise localement. » (S. Latouche, 2007, p.63).

On a donc bien ici cette double dimension d'autonomie et d'autarcie. L'autonomie se définit comme la « Capacité de quelqu'un à être autonome, à ne pas être dépendant d'autrui ; caractère de quelque chose qui fonctionne ou évolue indépendamment d'autre chose » (Encyclopédie Larousse), tandis que l'autarcie désigne la « Situation d'un pays qui tend volontairement à se suffire à lui-même sur le plan économique. (Elle peut résulter de la volonté d'un État de modifier la structure sociale et économique à l'abri des influences étrangères ou du refus de toute dépendance économique à l'égard de l'étranger.) » (Encyclopédie Larousse). Autrement dit, ces définitions sont très proches et ces deux termes peuvent être considérés comme désignant le refus d'une dépendance à l'égard d'autrui.

C'est aussi dans cette direction que va le préfixe auto-, du grec *autos*, qui signifie « soi-même ».

Nous l'évoquons quelques paragraphes auparavant, cette dimension autonome du développement local auto-soutenable, s'acquiert par le biais des pratiques mises en oeuvre sur le territoire concerné. Il s'agissait surtout de pratiques agricoles, qu'évoquait Alberto Magnaghi ; des pratiques agro-écologiques rétro-innovantes qui permettent aux habitants d'un territoire d'aspirer à une relative autonomie alimentaire, mais aussi d'amorcer un cercle vertueux et soutenable dans la gestion des ressources locales (eau, bois, semences, amendements organiques d'origine végétale ou animale, etc.). Magnaghi évoque aussi l'essentielle « réconciliation » entre habitants et producteurs d'un même territoire : « Le concept d'auto-soutenabilité repose sur le postulat selon lequel une nouvelle relation co-évolutive entre habitants-producteurs et territoire peut créer un équilibre durable entre établissement humain et milieu, en reliant les habitudes, les savoirs, et les techniques d'aujourd'hui à une sagesse environnementale ancestrale. (...) La construction d'une nouvelle communauté est la clef du développement auto-soutenable : toute action conservatrice, qui ne résulte pas d'une confiance interne et d'une vraie autonomie, ne peut qu'aboutir à l'échec. » (A. Magnaghi, 2003, p.51).

Un autre pilier de la dimension autonome du développement local auto-soutenable est le travail autonome. Celui-ci permet de s'extirper du travail salarié et de la possible aliénation et surexploitation qu'il induit. Magnaghi prône le travail autonome dans l'agriculture, l'artisanat ou la micro-entreprise. Cela s'inscrit dans cette démarche d'être à la fois habitant et producteur de son territoire, mais également producteur pour les autres habitants de ce même territoire. « Le travail autonome et la micro-entreprise, pourraient annoncer le dépassement possible du travail salarié, comme forme historique dominante du rapport de production et du conflit social, et participer de façon décisive à la construction d'un développement environnemental socialement soutenable. » (A. Magnaghi, 2003, p.52). « Dans le cadre du projet politique de la soutenabilité, fondé sur le développement des autonomies sociales, la diffusion du travail autonome peut ainsi devenir la base productive d'un système socio-économique de type territorial, qui s'émancipe des liens de dépendances uniformisants de la globalisation » (A. Magnaghi, 2003, p.53) « De fait, le travail autonome et la micro-entreprise (...) semblent pouvoir permettre un rapprochement entre habitants et producteurs et faire émerger certaines formes d'auto-gouvernement et de démocratie pour la société locale. » (A. Magnaghi, 2003, p. 52). Il s'agit d'ailleurs d'un des principes de ce développement local auto-soutenable : l'auto-gouvernement. Cela reviendrait à accorder une certaine autonomie aux territoires d'échelle locale, comme peut l'être la biorégion urbaine, permettant de prendre les décisions les plus adaptées à chaque situation, à chaque lieu, et à impliquer au mieux les sociétés locales dans les décisions qui les concernent. Il s'agit là, en tant qu'habitant, d'une manière parmi d'autres d'être acteur et producteur de son territoire. Enfin, le but n'est pas de créer des petites entités en totale autarcie politique, mais bien de décentraliser encore le pouvoir décisionnaire en accordant une relative autonomie aux sociétés locales. « C'est en ce sens, par exemple, que Raff Carmen propose de remplacer le concept d'autarcie par celui de « déliaison » (delinking), en opérant les différents choix économiques, politiques et culturels, sur la base des valeurs populaires. « Il ne s'agit pas pour autant de couper les relations avec l'extérieur, mais de les subordonner à la logique d'un développement endogène, fondé sur une économie auto-centrée, une identité culturelle particulière et une autonomie politique. » » (A. Magnaghi, 2003, p.54)

Le développement local auto-soutenable repose donc sur bon nombre de notions comme celles de relocalisation ou de soutenabilité abordés plus haut dans l'argumentaire, mais aussi le concept d'une autonomie relative, reposant sur une auto-soutenabilité économique, la croissance du travail autonome ainsi que l'auto-gouvernement territorial.

Cette dernière notion semble être l'amorce idéale pour aborder le dernier élément évoqué dans l'argumentaire territorialiste et retenu comme pertinent pour répondre à notre hypothèse de recherche. Il s'agit du concept de biorégion urbaine.

Un outil élémentaire : la Biorégion

Le concept de biorégion naît aux Etats-Unis, dans les années 1970, notamment introduit par l'écologiste Peter Berg et la Planet Drum Fondation (un mouvement défini comme éco-anarchiste). A l'époque, le terme n'a qu'une acception purement environnementaliste, dont le sens le plus profond est « une région gouvernée par la nature ».

Ce concept sera repris durant toute la fin du XX^{ème} siècle par différents courants avant que les territorialistes ne s'en emparent eux aussi. Ils le diffusent dans les milieux de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, notamment en France où l'expression était jusque là méconnue. Ils y accolent le terme « urbaine » : « L'adjectif « urbain », attaché à la dénomination de « biorégion » va donc signifier l'effort projectuel pour trouver une alternative au futur catastrophique des mégapoles et des régions urbaines (...) ». (A. Magnaghi, 2014)

La biorégion urbaine est définie par les territorialistes, au début du XXI^{ème} siècle, comme « un ensemble de systèmes territoriaux locaux fortement transformés par l'homme, caractérisés par la présence d'une pluralité de centres urbains et ruraux organisés en systèmes réticulaires et non hiérarchisés. Ces systèmes sont reliés entre eux par des rapports environnementaux qui tendent à réaliser un bouclage des cycles de l'eau, des déchets, de l'alimentation et de l'énergie. Ils sont caractéristiques des équilibres éco-systémiques d'un bassin hydrographique, d'un nœud orographique, d'un système de vallée ou d'un système collinaire ou côtier, y compris de son arrière-pays » (Magnaghi, 2010)

Le principe élémentaire de la biorégion urbaine telle que défini par Magnaghi et ses pairs, est d'enrichir et de complexifier l'approche purement environnementaliste des biorégionalistes du milieu du XX^{ème} siècle, mais aussi de prendre à revers la pensée séparative que l'on a aujourd'hui, de manière générale, à propos du territoire, quel qu'il soit. La pensée séparative vise à sous-diviser un territoire en différentes « couches verticales », relative à ce que l'on caractérise comme « l'occupation des sols ». Le concept de biorégion urbaine, porté par le courant territorialiste, permet, au contraire de l'approche environnementaliste, d'adopter une approche anthropo-biocentrique : l'Homme est considéré comme faisant partie intégrante de son milieu ambiant. De plus, la biorégion urbaine permet de suivre une pensée holistique, systémique, et non séparative : le territoire est perçu comme un tout, résultat d'une co-évolution synergique de l'Homme dans son milieu ambiant.

B - La place du paysage dans les écrits territorialistes

Ce développement s'attache à la place que tient le paysage dans les écrits territorialistes. Il s'agit là d'observer dans quelles mesures il est considéré et quel rôle il peut jouer dans le récit que font les territorialistes de leur scénario stratégique d'aménagement du territoire. Cela nous permettant d'apporter des éléments de réponse face à notre première hypothèse de recherche : le paysage est une entrée souhaitable pour dépasser les limites de la pensée territorialiste, le tout dans un dessein de projet paysager d'anticipation.

Le paysage, victime de la déterritorialisation

Le paysage est, en effet, victime de second rang, derrière le territoire, du processus de déterritorialisation qui caractérise notre civilisation contemporaine et mondialisée. Comme aiment à le dire les territorialistes, la déterritorialisation c'est la fin du « beau paysage » (E. Bonneau, 2015). Mais réciproquement, ce sont la privatisation et la marchandisation des paysages qui sont une des causes et qui alimentent le processus de déterritorialisation.

On retrouve parmi les principaux caractères déterritorialisants de l'urbanisation contemporaine « l'abandon de la protection et du soin du territoire rural avec la perte des paysages de montagnes et de collines » ainsi que « la perte d'identité locale socialement reconnue en raison de l'augmentation des processus de banalisation des paysages à travers des interventions de transformations décontextualisées » (A. Magnaghi, 2014, p.35).

Le territoire apparaît aux yeux des territorialistes comme la « première victime » de cette urbanisation exponentielle et déterritorialisée. Le paysage, représentation du territoire par les populations, en souffre donc de manière évidente. Il s'agit là d'un réel bien commun dont les populations sont arrachées contre leur gré ou dont elles se désintéressent d'elles mêmes.

Il s'agit d'abord de la perte de savoirs et de pratiques ancestraux qui se manifestent physiquement dans le paysage (c'est la perte de structures paysagères et d'éléments paysagers).

C'est aussi la perte d'une « identité locale » : le paysage, portion d'un territoire telle que perçue par les populations, est vecteur d'identification au territoire, au lieu. Il relève de leur « appartenance » à un territoire et de la représentation qu'ils s'en font.

C'est donc à la fois la perte d'un « objet » physique (les restanques sur les collines provençales, le bocage limousin, etc.) dû à une métropolisation des populations et l'arrêt de pratiques ancestrales qui forgeaient l'image et l'identité des lieux ainsi que les représentations qu'en avaient les populations habitantes. Mais la « perte » du paysage, c'est aussi la perte d'une identité sociale, d'un bien commun constitutif du patrimoine territorial tacitement partagé par les sociétés, locales ou moins locales ; c'est la disparition d'un élément qui caractérise les populations elles mêmes.

Le paysage comme ressource du patrimoine territorial

Quand le processus de déterritorialisation entraîne la dégradation, voire la perte, d'un paysage, c'est véritablement le patrimoine territorial qui est atteint. Le paysage en tant que représentation(s) que la population habitante se fait d'un territoire est un patrimoine au sens strict du terme, hérité de l'Histoire et de ses anciens et que l'on transmet aux générations futures.

Les territorialistes considèrent le paysage comme « ressource patrimoniale » dans la constitution du patrimoine territorial. Il présente une valeur dite « d'usage », liée aux pratiques et aux productions, notamment en milieu rural : « peuplement et protection productrice de la montagne, soin du milieu et des paysages ruraux, production de richesse avec la filière du fromage, de la viande, de la forêt cultivée, etc. » (A. Magnaghi, 2017, p.20).

Mais le paysage présente également une valeur « d'existence », notamment manifeste via, par exemple, la toponymie ou la mémoire habitante.

« Les paysages ruraux historiques constituent un concentré patrimonial de règles « de sagesse » pour la production de territoire, d'équilibres écosystémiques, de qualité paysagère, de reproduction autonome des ressources productives, de potentiel des identités régionales ; il s'agit d'un patrimoine susceptible de pouvoir fournir les règles et les savoirs des « statuts du territoire » et de contribuer au dépassement des économies en faillite des actuels modèles agro-industriels. » (A. Magnaghi, 2014, p.138).

La notion de paysage apparaît, du moins dans les textes, comme centrale dans le concept de la biorégion urbaine. Le paysage, notamment rural sur lequel insiste beaucoup Magnaghi, constitue un véritable patrimoine porteur de valeurs et de pratiques qui correspondent tout à fait au projet de la biorégion.

« (...) Les paysages ruraux historiques peuvent constituer les noyaux patrimoniaux sur lesquels se (fonde) (...) le projet de la biorégion urbaine. » (A. Magnaghi, 2014, p.138-139).

Mais au-delà de la volonté d'un retour du « beau paysage », qui fait sens pour les populations habitantes, le paysage semble être un réel « outil » pour considérer les enjeux d'une situation qui s'apparente à une crise globale et multiscalaire où semblent s'entrechoquer conscience écologique et volonté de croissance économique. « La conservation et la valorisation des paysages ruraux historiques n'est donc pas seulement un problème de qualité esthétique du paysage ou de conservation du patrimoine culturel et naturel: cette valorisation concerne par dessus tout le futur des équilibres biorégionaux pour faire face aux enjeux à double tranchant des changements climatiques et de l'urbanisation du monde. » (A. Magnaghi, 2014, p.140).

La construction sociale du paysage

Au-delà de ce qui vient d'être présenté concernant la condition du paysage dans la pensée territorialiste, à la fois porteur des stigmates de la déterritorialisation mais aussi véritable ressource patrimoniale à préserver et valoriser, le paysage joue aussi un important rôle social.

Il présente d'abord un rôle d'outil pour sensibiliser les populations au projet territorial. Il s'agit, dans le cas des territorialistes, de mobiliser le paysage comme élément de récit pour faire adhérer les populations à leur scénario stratégique d'aménagement du territoire, en l'occurrence, la biorégion urbaine. Le paysage, comme élément de récit, de discours, permet de faire appel aux souvenirs, à la mémoire sensorielle des individus, mais aussi solliciter un imaginaire qu'ils ne pourraient atteindre avec un autre type de discours. En effet, un vocabulaire purement technique d'aménagement du territoire employé auprès d'un « non-initié » ne laisse que peu de place à la projection dans l'espace, à l'imaginaire, à la sensibilité.

Les « images », fictives ou non, que permet d'engendrer un récit paysager jouent un rôle central dans le processus de co-construction d'un projet de planification territoriale. Elles permettent aux populations participantes de prendre part aux discussions avec les concepteurs et aménageurs, d'émettre un avis critique, un souhait. En bref, elles sont support d'échange et fluidifient le discours.

Mais au-delà encore de son rôle de « sensibilisateur », de « facilitateur d'échanges », le paysage est employé comme un outil permettant d'aboutir à une co-conception du territoire, à la co-construction du paysage lui-même.

Des moments d'échange et de co-conception sont alors organisés auprès des populations. Les images et le vocabulaire paysager jouent là encore un rôle primordial, les ateliers visent à créer des documents de planification accessibles pour le public non-initié. Il s'agit le plus souvent de cartes paysagères sensibles sur lesquelles chacun propose sa vision, amène sa participation. Ces documents co-construits par les populations habitantes permettent aux concepteurs et planificateurs de disposer de matériaux d'une grande richesse, intégrant la participation habitante, ce qui est essentiel pour un projet de planification territoriale comme l'est celui de la biorégion urbaine. Il s'agit là d'une « rencontre à mi-voie » entre ces deux « mouvements » potentiellement convergents que sont le *top down* et le *bottom up*.

« Les uns, les administrations locales activent des structures de participation qui permettent d'affronter la « production sociale » d'un projet du futur (d'une commune, d'une union de communes, d'une province), avec la participation maximale des acteurs sociaux, dépassant une pratique de concertation sur des objectifs pré-définis, pour aller vers l'organisation de « constituants » locaux de projets de développement soutenables ; les autres, les mouvements, les acteurs sociaux et économiques, en portant leurs propres propositions projectuelles, cherchent les possibilités de convergences sur un modèle de futur partagé, à partir d'un

difficile processus de recomposition des conflits inévitables des intéressés. » (A. Magnaghi, 2010)

Le paysage est, dans l'approche territorialiste, invoqué à la fois comme élément de récit sensibilisateur mais aussi comme dispositif permettant d'inclure l'habitant dans le processus de conception: un véritable outil libérant les voix et les imaginaires pour la construction sociale d'un projet territorial.

Interroger les principaux écrits de l'école territorialiste italienne nous a permis de constituer un recueil de matériaux relatifs aux hypothèses émises au début de ce travail.

Le projet de reterritorialisation s'inscrit dans un dessein de prendre à revers le système mondialisé actuel en ayant pour principe élémentaire le développement local auto-soutenable et comme outil de planification principal la biorégion. La reterritorialisation apparaît alors bien comme une réponse, certes perfectible, mais adaptée aux enjeux soulevés par les théories de l'effondrement. Il faudra tout de même discuter du caractère volontaire ou non de cette réponse face à l'anticipation de cet effondrement présumé.

Le paysage occupe une place relativement importante dans les écrits et travaux territorialistes. Il est à la fois considéré comme le cadre de vie, toujours plus menacé, que les populations co-construisent sur un territoire mais aussi comme un patrimoine territorial, tant bâti qu'immatériel, à conserver et valoriser. Au vu des enjeux dont il est question, la pleine intégration d'une dimension paysagère apparaît comme souhaitable, voire nécessaire alors que ce n'est pas vraiment le cas dans l'approche territorialiste. Cette dernière pourrait alors s'inscrire dans un cadre plus large et être associée à un panel d'outils déjà performants, notamment en France, donnant un rôle central au paysage et à la démarche paysagère.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE BORDAUX
DOCUMENT SOUMIS AU TITRE DU PAYSAGE

III / La démarche paysagère, une réponse pour concevoir un projet de territoire d'anticipation

La partie précédente était consacrée à l'exposition de la démarche de recherche et de ses résultats face aux hypothèses avancées. Le présent développement vise à discuter ces résultats, les mettre en perspective en élargissant le cadre de réflexion. On s'intéressera d'abord à la justesse des travaux et outils proposés par les territorialistes face aux enjeux soulevés par les théories de l'effondrement. Il s'agira également de s'interroger sur la conscience ou non de la pensée territorialiste d'inscrire ses travaux dans un dessein d'anticipation de l'effondrement présumé.

Puis on s'intéressera au rôle que peut jouer le paysage pour dépasser les limites de cette approche territorialiste. En effet, celle-ci est difficilement transposable et mobilisable, telle quelle, sur le territoire français. En revanche, intégrer cette approche territorialiste dans le panel des outils déjà établis et performants, en France, en matière de démarche paysagère semble judicieux. L'objectif serait d'arriver, grâce à leur complémentarité, à un enrichissement mutuel et réciproque des outils à la disposition du paysagiste ou de tout autre acteur du territoire. Ces outils (de réglementation, planification, aménagement) que l'on souhaite les plus complets possibles, permettront au mieux de faire face aux enjeux de l'anticipation d'un éventuel effondrement (puisque l'hypothèse d'effondrement est le cadre dans lequel s'inscrit cette recherche en paysage).

A - La reterritorialisation, une réponse pertinente mais involontaire face à l'anticipation de l'effondrement présumé

Rappelons d'abord ici que les pensées effondristes et territorialistes sont fondées sur une base commune, le constat partagé d'une situation critique. Les effondristes s'attachent à alerter sur les risques d'un effondrement, plus ou moins imminent, de nos sociétés thermo-industrielles, conséquence catastrophique de cette crise globale devenue quasi incontrôlable. Les territorialistes partagent ce constat malheureux de la situation actuelle. Ils mettent eux aussi en cause les conséquences de notre société de consommation et de ce culte voué à la croissance économique sur les écosystèmes et notre milieu ambiant tout entier. A partir de ces observations, ils s'attachent, sous la houlette d'Alberto Magnaghi, à proposer les outils pour une planification du territoire qui se veut alternative et à contre-sens du paradigme conventionnel mondialisé et capitaliste.

Pour le dire à nouveau, et de manière plus claire, sur la base d'un constat très largement partagé, certains alertent quand d'autres s'essayent à proposer des « solutions ».

En effet, à la lecture de l'argumentaire territorialiste, notamment à travers les essais d'Alberto Magnaghi, il ressort que ce courant de pensée propose des éléments de réponse pertinents pour, d'une certaine manière, anticiper l'effondrement annoncé par les collapsologues notamment. Ces éléments de réponse, qui seront repris ici de manière succincte et non exhaustive, tentent de proposer une alternative vis à vis du constat émis plus tôt sur la situation actuelle.

Les territorialistes s'opposent d'abord à ce dogme de la « croissance pour la croissance ». Celle-ci anéantit tout le reste, la biosphère, les lieux, les rapports sociaux, la vie, au profit d'un confort matérialiste croissant que l'on croit indispensable et auquel, de toutes manières, une très large part de la population mondiale n'a pas accès. Il s'agit donc d'abandonner ce paradigme de la croissance à n'importe quel prix, qui au demeurant, ne nous rend pas plus heureux, si ce n'est l'inverse, comme le montre la divergence des courbes du PIB et de l'SEW. Il s'agit pour eux, d'infléchir un développement local auto-soutenable, venant alors supplanter un développement durable qui tarde à faire ses preuves et sur lequel ils s'interrogent. Le développement local auto-soutenable consiste, pour rappel, à une forme de décroissance à la fois énergétique et matérielle, mais aussi et surtout spatiale. Cette dernière consiste en une reterritorialisation : un retour au territoire, à la conscience du lieu. Pour aller plus loin, cela peut (et doit) passer par la (re)création de systèmes sociaux locaux et qui tendent vers la résilience dans tous les domaines. Les territorialistes introduisent alors le concept de biorégion urbaine, un modèle alternatif de planification du territoire permettant ce « retour » à l'esprit du lieu et à un mode de vie qui se veut soutenable et même auto-soutenable.

Ces réponses apportées par l'école de pensée territorialiste, on l'a déjà dit, apparaissent comme relativement bien adaptées, en partie au moins, à un projet d'anticipation de l'effondrement présumé. Cependant, elles ne sont pas présentées comme telles. Les territorialistes se sont engagés dans une volonté de prendre à revers et de manière alternative le système conventionnel tel qu'il existe aujourd'hui.

A aucun moment, le terme *effondrement* n'est mentionné dans les ouvrages de Magnaghi et le mouvement effondriste n'est d'ailleurs pas plus évoqué.

La naissance de l'école territorialiste italienne est en fait antérieure à l'éclosion de la collapsologie, ce qui peut en partie expliquer cette non considération du risque d'effondrement. Mais les ouvrages de Magnaghi datent pour beaucoup des années 2010, période à laquelle le courant collapso se révèle et s'affirme. Il s'agit soit d'une relative méconnaissance de la pensée effondriste, et notamment de sa version la plus récente, soit d'un choix délibéré de la part des territorialistes de ne pas aborder cette question de l'effondrement, pouvant décrédibiliser leur approche et leurs travaux. Quoiqu'il en soit, ce risque d'effondrement que porte la pensée effondriste n'est absolument pas présent dans l'argumentaire des territorialistes. On ne retrouve d'ailleurs que très peu la notion de risque en général, ni même celle d'urgence alors que le constat de base établi par ces mêmes chercheurs fait état d'une situation très préoccupante.

Par ailleurs la réciproque est plus nuancée. En effet, certains principes territorialistes sont relayés par le discours effondriste, notamment à l'image de Yves Cochet qui mobilise pleinement le concept de biorégion : « (...) on assistera à la naissance d'une mosaïque de petites biorégions politiques (...) » (Y. Cochet, 2019, p. 127).

La corrélation qu'établit ce travail de recherche entre les courants effondristes et territorialistes n'est donc absolument pas initiée ni assumée par la pensée territorialiste. Il s'agit d'une interprétation personnelle qui s'est constituée au fil de la recherche. Il apparaît néanmoins pertinent de mettre en regard ces deux courants de pensée, pas si éloignés que ça l'un de l'autre, permettant de questionner l'aménagement alternatif du territoire au prisme d'une véritable question de société qui tend à gagner en importance.

B - Vers un enrichissement mutuel

La démarche de l'école territorialiste italienne semble pertinente pour l'établissement d'un projet d'anticipation comme nous venons de l'observer. Elle permet la pleine intégration des enjeux nouveaux liés à la situation de crise globale. Elle apparaît cependant insuffisante pour amorcer un véritable projet paysager et territorial d'anticipation.

Malgré l'emploi d'une approche qui se veut anthropo-biocentrique, intégrant l'établissement humain au sein de son milieu ambiant, la pensée territorialiste reste néanmoins « hors-sol ». Elle semble relativement difficilement transposable sur le terrain, lors d'une phase opératoire. Il s'agit en effet de principes d'aménagements assez théoriques relevant d'une vision purement planificatrice. En réalité, le territorialisme c'est surtout de l'urbanisme, et en Italie, l'urbanisme c'est surtout de la planification.



Le paysage est certes employé par les territorialistes, mais comme un outil de sensibilisation, un élément fondateur du récit qu'ils font de leur scénario stratégique d'aménagement du territoire. Mis à part sa dimension patrimoniale, il reste peu présent dans l'argumentaire territorialiste. On peut supposer qu'avec une entrée beaucoup plus profonde et complexe dans les écrits territorialistes, en interrogeant des membres de l'école territorialiste italienne, dans le cadre d'un travail doctoral par exemple, les résultats concernant la place du paysage dans ce courant de pensée seraient bien plus nuancés. Il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui, au vu de la recherche menée et des matériaux collectés, le paysage ne tient pas la place importante qu'il devrait occuper dans l'expression de cette pensée territorialiste.

N'oublions pas qu'Alberto Magnaghi est architecte et urbaniste, comme bon nombre de ses collaborateurs, et non pas paysagiste. Car malgré une culture du paysage d'une immense richesse, l'exercice de la profession d'architecte-paysagiste, c'est ainsi qu'elle est nommée, reste marginal en Italie. En effet, « 154 architectes paysagistes sont inscrits à l'Ordre des architectes et des paysagistes en 2014. » (P. Donadieu, 2014). A l'époque cela correspond à un architecte paysagiste pour 386 000 habitants italiens, contre un paysagiste concepteur pour 12 000 habitants en France. Autrement dit, en 2014, et ces données ont assez peu évolué depuis, il y avait trente-deux fois plus de paysagistes concepteurs en France que d'architectes paysagistes en Italie, proportionnellement à la population respective des deux pays. (P. Donadieu, 2014)

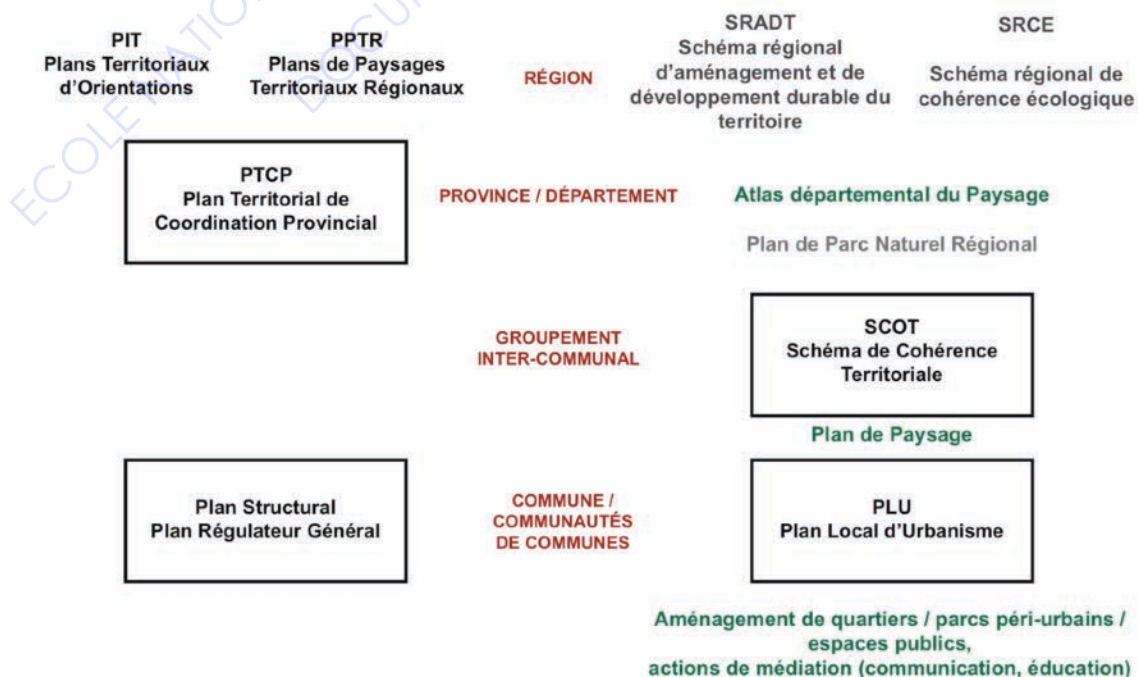
A cela s'ajoute l'absence de formations spécialisées ou d'écoles de paysage en Italie. Seuls quelques (rares) « Master en Architecture du paysage » dispensés à l'Université permettent de prétendre au titre de paysagiste.

En France, la situation est toute autre. On compte entre 5000 et 6000 paysagistes concepteurs (DPLG & DEP) en activité et plusieurs écoles supérieures formant les futurs praticiens.

De plus, ce qui est décisif, c'est la « mise à disposition » d'outils institutionnels au service du concepteur et aménageur. La France jouit en effet d'un terreau favorable à la démarche paysagère depuis l'institution d'un diplôme de paysagiste, délivré en 1945 par l'Ecole Nationale d'Horticulture, puis, dès 1954, par le Ministère de l'Agriculture avant de l'être, enfin, par le gouvernement dès 1961 (DPLG puis DEP récemment). Les outils dont disposent les paysagistes leur permettent d'agir tant sur le grand territoire qu'à l'échelon très local, en passant de l'un à l'autre de manière assez graduelle. On peut notamment citer le Schéma de Cohérence Territoriale, le Plan de Paysage, le Plan Local d'Urbanisme qui semblent particulièrement adaptés pour la planification et l'action à l'échelle d'un bassin de vie, d'une inter-communalité.

En Italie, les modalités d'actions et les échelles d'interventions sont plus restreintes. Peu ou pas d'outils permettent d'agir à des échelles intermédiaires, entre la région et la commune. De plus, les projets de planification semblent bien respecter les limites administratives du territoire, sans les transgresser pour tenter d'opérer une cohérence paysagère.

Comparaison d'outils institutionnels à la disposition des paysagistes Italiens (à gauche) et Français (à droite). E. Bonneau, 2015



Ce schéma permet de se rendre compte de l'écart qu'il existe en matière d'outils à la disposition de la démarche paysagère entre l'Italie et la France. Un outil tel que le Plan de Paysage apparaît comme central dans la démarche paysagère française, de part son rôle, son échelle opérationnelle, les enjeux auxquels il tend à répondre.

« Le Plan de paysage est un outil de prise en compte du paysage – qu'il s'agisse de sa protection, sa gestion ou de son aménagement – dans les politiques sectorielles d'aménagement du territoire (urbanisme, transports, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture) à l'échelle opérationnelle du paysage et du bassin de vie, que sont les unités paysagères.

Il permet d'appréhender l'évolution et la transformation des paysages de manière prospective, transversalement aux différentes politiques à l'œuvre sur un territoire, et de définir le cadre de cette évolution, sous l'angle d'un projet de territoire. C'est pourquoi le Plan de paysage a vocation à être transversal et réalisé en amont des documents sectoriels d'aménagement et de planification, sur le territoire concerné.

De plus, en proposant le paysage comme entrée privilégiée des problématiques du territoire et comme outil de médiation entre les différents acteurs qui le façonnent, le Plan de paysage conforte une démarche qui met en cohérence des projets et des dynamiques à l'œuvre.

Comme le mentionne la Convention Européenne du Paysage, le Plan de Paysage a pour ambition de formuler des objectifs de qualité paysagère à l'échelle d'un paysage donné, a priori une unité paysagère, et de les traduire en actions. En effet, le Plan de paysage ne s'arrête pas au stade des orientations ou des intentions, mais il définit des actions relevant du champ de différentes politiques sectorielles qui façonnent le territoire contribuant ainsi à l'atteinte des objectifs de qualité paysagère définis. » (ecologie.gouv.fr)

L'Atlas de Paysages apparaît lui aussi comme un outil déterminant et nécessaire à la mise en place d'un projet de paysage qui se veut territorial. L'Atlas permet notamment la reconnaissance d'unités paysagères et l'identification de dynamiques paysagères. Il s'agit là d'éléments indispensables pour la mise en oeuvre d'une véritable cohérence paysagère. L'Atlas semble être un outil de connaissance des paysages dont l'usage préliminaire à toute démarche de projet paysager et territorial est souhaitable.

« Les Atlas de paysages sont un des outils de connaissance des paysages à disposition, en particulier, des acteurs des territoires. Ils visent à répondre à l'article 6C de la Convention européenne du paysage, qui engage chaque signataire :

« a) à identifier ses propres paysages, sur l'ensemble de son territoire ; à analyser leurs caractéristiques ainsi que les dynamiques et les pressions qui les modifient ; à en suivre les transformations.

b) à qualifier les paysages identifiés en tenant compte des valeurs particulières qui leur sont attribuées par les acteurs et les populations concernés. » » (ecologie.gouv.fr)

Sur le schéma précédent ne figure pas la biorégion urbaine, qui n'est pas (encore) un outil institutionnel. On peut supposer qu'elle viendrait prendre place, côté italien, à l'échelle inter-communale, à mi-chemin entre l'échelon provincial et l'échelon communal.

Mais revenons-en au projet paysager d'anticipation et d'échelle territoriale. Pour résumer : l'approche territorialiste italienne propose des outils pour répondre aux enjeux d'un projet d'anticipation (d'un effondrement présumé). En revanche, elle souffre d'un manque cruel d'intégration du paysage et des notions paysagères (unités de paysage, dynamiques et structures paysagères) pouvant seulement être acquises par un travail empirique (notamment lors de la constitution d'un Atlas de paysages par exemple).

La démarche paysagère française, elle, présente évidemment toutes ces notions liées au paysage ; tous ces outils permettant de mener à bien un projet paysager d'échelle territoriale. Cependant, elle pêche sur cette notion d'anticipation, quasiment ignorée dans les textes institutionnels.

Il apparaît donc évidemment souhaitable d'incorporer certains principes de la pensée territorialiste italienne au sein de la démarche paysagère telle qu'elle est appréhendée en France pour exécuter de la meilleure des manières un projet paysager d'anticipation, à l'échelle territoriale. On peut notamment penser à enrichir et encore complexifier les outils déjà performants au service de la démarche paysagère française, en y greffant cette dimension anticipative, répondant aux enjeux de la crise globale actuelle et de l'effondrement présumé. Cette dimension anticipative, présente dans l'approche territorialiste, s'articule notamment autour des principes de décroissance, de soutenabilité, de promotion des circuits courts, de valorisation des ressources locales, de frugalité, de solidarité habitante et de bien d'autres encore.

Il s'agit là d'un véritable enrichissement mutuel de ces deux *manières de faire*, pour ancrer ce projet d'anticipation, dans une conscience et une réalité paysagères.

C'est en cela que cet argumentaire permet de répondre, ne serait-ce que partiellement, aux questionnements émis au début de ce travail de recherche.

Il s'agissait dans cette troisième et dernière partie de discuter les résultats obtenus et exposés précédemment et de tenter de répondre à la question recherche. On peut d'abord mentionner le fait que l'approche territorialiste répond de manière juste mais involontaire aux enjeux que suscite l'anticipation d'un éventuel effondrement. Les outils proposés semblent pertinents pour un projet d'anticipation de l'effondrement présumé mais n'ont pas été présentés comme cela et n'ont pas été établis dans ce but.

On peut ensuite rajouter que l'approche territorialiste a tout intérêt à intégrer le paysage de manière plus importante pour dépasser ses propres limites. Pour une application, en France, des principes de reterritorialisation tels que présentés par l'école territorialiste italienne, il apparaît souhaitable de les incorporer dans une démarche mêlant d'autres outils plus paysagers déjà établis. On peut penser aux Atlas de paysages, aux Schémas de Cohérence Territoriale ou encore aux Plans de paysage.

Car si la reterritorialisation souffre d'un manque dans l'approche par le paysage, elle peut apporter des dimensions nouvelles, absentes dans les outils mentionnés ci-dessus, comme la décroissance, la soutenabilité, l'anthropo-biocentrisme, la considération des ressources locales ou encore la quête d'autonomie territoriale. Ces dimensions apparaissent comme très précieuses pour un projet de paysage qui, à l'échelle du territoire, s'établirait au regard des enjeux soulevés par les théories de l'effondrement ou s'inscrirait dans un dessein d'anticipation de l'effondrement présumé.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CONCLUSION

L'étymologie nous apprend que l'Anthropocène est l'*ère de l'Humain*.

Ce travail de recherche s'inscrivait dans le dessein de porter un regard sur nos sociétés humaines actuelles. Il s'agissait notamment de prêter intérêt à la manière avec laquelle le paysagiste peut s'emparer de l'hypothèse, désormais réaliste, d'un effondrement systémique global plus ou moins imminent. Comment, dès lors, incorporer cette question du risque d'effondrement dans la démarche paysagère telle qu'elle est menée aujourd'hui en France ?

Le choix a été fait d'interroger les travaux de l'école territorialiste italienne, identifiés comme potentiellement porteurs d'éléments de réponses. En effet, il a été vérifié par la présente recherche, que les penseurs et planificateurs territorialistes proposent des outils pour converger vers un projet de territoire qui se veut pleinement intégrant des nouveaux enjeux d'une situation de crise plurielle que nul ne peut désormais ignorer.

Cependant, cette approche, souffrant encore de ses nombreuses limites, ne peut se suffire à elle-même. Il apparaît donc souhaitable qu'elle s'inscrive dans un cadre plus large, au service la démarche paysagère telle que nous la connaissons. Proposer un outil hybride, résultat d'un enrichissement mutuel, reposant fermement sur les outils déjà à la disposition des paysagistes concepteurs en France, mais auxquels seraient greffés des principes portés par le territorialisme italien, apparaît comme une solution pour mener à bien un projet paysager dit « d'anticipation » face à l'effondrement qui nous ai promis par certains. Sans aller jusqu'à la catastrophe, il semble souhaitable, au vu de la situation dans laquelle nous nous trouvons, d'intégrer au plus vite ces notions de décroissance, de soutenabilité, de sobriété heureuse au sein des pratiques paysagistes.

Il ne s'agissait pas pour autant de proposer une réponse exhaustive et immuable mais plus de partager le chemin de pensée parcouru lors de cet exercice de recherche et les résultats auxquels il m'a mené.

Le sujet est en effet complexe, les ressources exploitables sont rares, et comme c'est, j'imagine, le cas pour tout chercheur, c'est surtout le temps qui m'a manqué.

Mais quoi qu'il en soit, ce travail se voulait d'une certaine manière « innovant », permettant d'ouvrir le débat, au sein de la sphère paysagiste, sur les tempêtes qui semblent se profiler à l'horizon.



Ile de Gunkanjima (軍艦島) au Japon, délaissée après l'interruption de l'activité minière en 1974.
(source inconnue)

BIBLIOGRAPHIE

Articles de périodiques électroniques :

Charbonnier, P. (2018). L'écologie, c'est réinventer l'idée de progrès social. *Ballast* [en ligne]. URL : <https://www.revue-ballast.fr/pierre-charbonnier-lecologie-cest-reinventer-lidee-de-progres-social/>

Donadieu, P. (2015). Les paysagistes dans le monde. *Topia* [en ligne]. URL : https://topia.fr/wp-content/uploads/2014/11/Les_paysagistes_dans_le_monde.pdf

Latouche, S. (2016). « La décroissance comme projet urbain et paysager », *Études de lettres* [En ligne] 1-2 | 2013., URL : <http://journals.openedition.org/edl/507>; DOI : [10.4000/edl.507](https://doi.org/10.4000/edl.507)

Steffen, W. & al. (2015). The trajectory of the Anthropocene: The Great Acceleration. *SAGE journals* [en ligne]. URL : <https://doi.org/10.1177/2053019614564785>

Ouvrages :

Anders, G. (2010). *Et si je suis désespéré que voulez-vous que j'y fasse ?*. Paris, Allia

Augé, M. (1992). *Non-lieux*. Paris, Le Seuil

Beau, R. et Larrère, C. (2018). *Penser l'anthropocène*, Presses de Science Po.

Carson, R. (1962). *Silent spring*. Boston, Houghton Mifflin

Clément, G. (1997). *Le jardin planétaire*. Paris, Albin Michel

Clément, G. (2017). *Le jardin en mouvement*. Paris, Sens & Tonka

Cochet, Y. & Sinaï, A. (2003). *Sauver la terre*. Paris, Fayard

Cochet, Y. (2005). *Pétrole apocalypse*. Paris, Fayard

Cochet, Y. (2019). *Devant l'effondrement*. Paris, Les Liens qui Libèrent

Diamond, J. (2005). *Collapse, how societies choose to fail or succeed*. Londres, Penguin Books

Donadieu, P. (1998). *Campagnes urbaines*. Arles, Actes Sud

Dumont, R. (1973). *L'utopie ou la mort*. Paris, Le Seuil

Haëntjens, J. (2011). *La ville frugale. Un modèle pour préparer l'après pétrole*. FYP Éditions

Hopkins, R. (2010). *Manuel de Transition. De la dépendance au pétrole à la résilience locale*. Montréal, Écosociété.

Latouche, S. (2007). *Petit traité de décroissance sereine*. Paris, 1001 nuits.

Latouche, S. (2006). *Le pari de la décroissance*. Paris, Fayard.

Magnaghi, A. (2003). *Le projet local*. Bruxelles, Madraga

Magnaghi, A. (2014). *La biorégion urbaine*. Paris, Eterotopia

- Magnaghi, A. (2017). *La conscience du lieu*. Paris, Eterotopia
- Meadows, D. & al. (1972). *The limits to growth*. New York, Universe Books
- Reclus, E. (1905). *L'Homme et la Terre*. Paris, Librairie universelle
- Rollot, M. (2018). *Les territoires du vivant, un manifeste biorégionaliste*, Paris, Ed. François Bourin
- Semal, L. (2019). *Face à l'effondrement. Militer à l'ombre des catastrophes*, Paris, PUF
- Servigne, P. & Stevens, R. (2015). *Comment tout peut s'effondrer. Petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes*. Paris, Le Seuil
- Simmel, G. (2013). *Les grandes villes et la vie de l'esprit*. Paris, Payot
- Sinaï, A. (2013). *Penser la décroissance. Politiques de l'Athropocène*, Presses de Sciences-Po.
- Tainter, J. (1988). *The Collapse of Complex Societies*. Cambridge, Cambridge University Press
- Thayer, R. (2003). *LifePlace, Bioregional Thought and Practice*

Thèses et mémoires :

- Bonneau, E. (2016). *L'urbanisme paysager : une pédagogie de projet territorial*. Architecture, aménagement de l'espace, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III; Università degli studi (Florence, Italie) [en ligne]. URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01508526>
- Lacroix, P. (2017). *Paysages Résilients. Approche Systémique du Territoire post-Effondrement*. Master architecte paysagiste, Gembloux Agro-Bio Tech [en ligne]. URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/3104>
- Ortiz, S. (2018). *La recomposition des circuits courts : un enjeu pour la « re-territorialisation » de l'agriculture à l'heure de la métropolisation*. Master architecture, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux
- Rudaz, A. (2019). *La résilience des systèmes agroalimentaires dans une perspective d'effondrement*. Master en fondements et pratiques de la durabilité, Université de Lausanne [en ligne]. URL : https://igd.unil.ch/memoires/uploads/memoire/memoire_pdf/1713/30c676bf-e072-4171-9f0b-1bb4f5f46b0b.pdf

Sites consultés :

- | | |
|---|---|
| https://www.cnrtl.fr/ | https://jancovici.com/ |
| https://www.ecologie.gouv.fr/ | https://metropolitiques.eu/ |
| https://www.ipcc.ch/language-2/francais/ | https://www.paesaggiopuglia.it/pptr/.html |
| http://geoconfluences.ens-lyon.fr/ | https://solagro.org/ |
| https://www.institutmomentum.org/ | https://topophile.net/ |

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Résumé

Ce travail propose de faire état d'une réflexion sur l'intégration de la notion de risque dans la démarche paysagère en France. En effet, la communauté scientifique alerte sur les risques d'effondrement qu'entraîne notre mode de vie globalisé et consumériste. Les planificateurs membres de l'école territorialiste italienne, proposent des outils alternatifs visant à faire face aux enjeux de la situation de crise plurielle à laquelle nous sommes confrontés. Un enrichissement mutuel des ces deux disciplines apparaît souhaitable pour converger vers un projet paysager d'anticipation.

Le lecteur est invité, dans une première partie, à s'initier à l'émergence et à l'évolution historique des courants de pensée effondristes et territorialistes, d'observer leurs divergences et leur complémentarité.

Une seconde partie tentera de présenter des éléments du discours territorialiste, permettant de se positionner face aux hypothèses proposées dans cette introduction.

Enfin, une troisième partie s'attachera à discuter les matériaux obtenus et à formuler le résultat de la présente recherche, pour caractériser au mieux ce projet paysager et territorial d'anticipation.

Mots-clés : Effondrement - Anticipation - Reterritorialisation - Soutenabilité - Développement local auto-soutenable - Démarche paysagère

Summary

This work proposes to report on a reflection on the integration of the concept of risk in the landscape approach in France. Indeed, the scientific community warns of the risks of collapse that our globalized and consumerist way of life entails. The planners, members of the Italian territorialist school, offer alternative tools aimed for facing the challenges of the plural crisis situation we are facing. A mutual enrichment of these two disciplines appears desirable in order to converge towards an anticipatory landscape project.

The reader is invited, in the first part, to learn about the emergence and historical evolution of collapsing and territorialist schools of thought, to observe their divergences and their complementarity.

A second part will attempt to present elements of the territorialist discourse, making it possible to position oneself in front of the hypotheses proposed in this introduction.

Finally, a third part will focus on discussing the materials obtained and formulating the result of this research, in order to best characterize this landscape and territorial project of anticipation.

Keywords : Collapse - Anticipation - Reterritorialization - Sustainability - Self-sustainable local development - Landscape approach